



100 FCFA

www.adiac-congo.com

N°1824 LUNDI 16 SEPTEMBRE 2013

Congo-Brésil

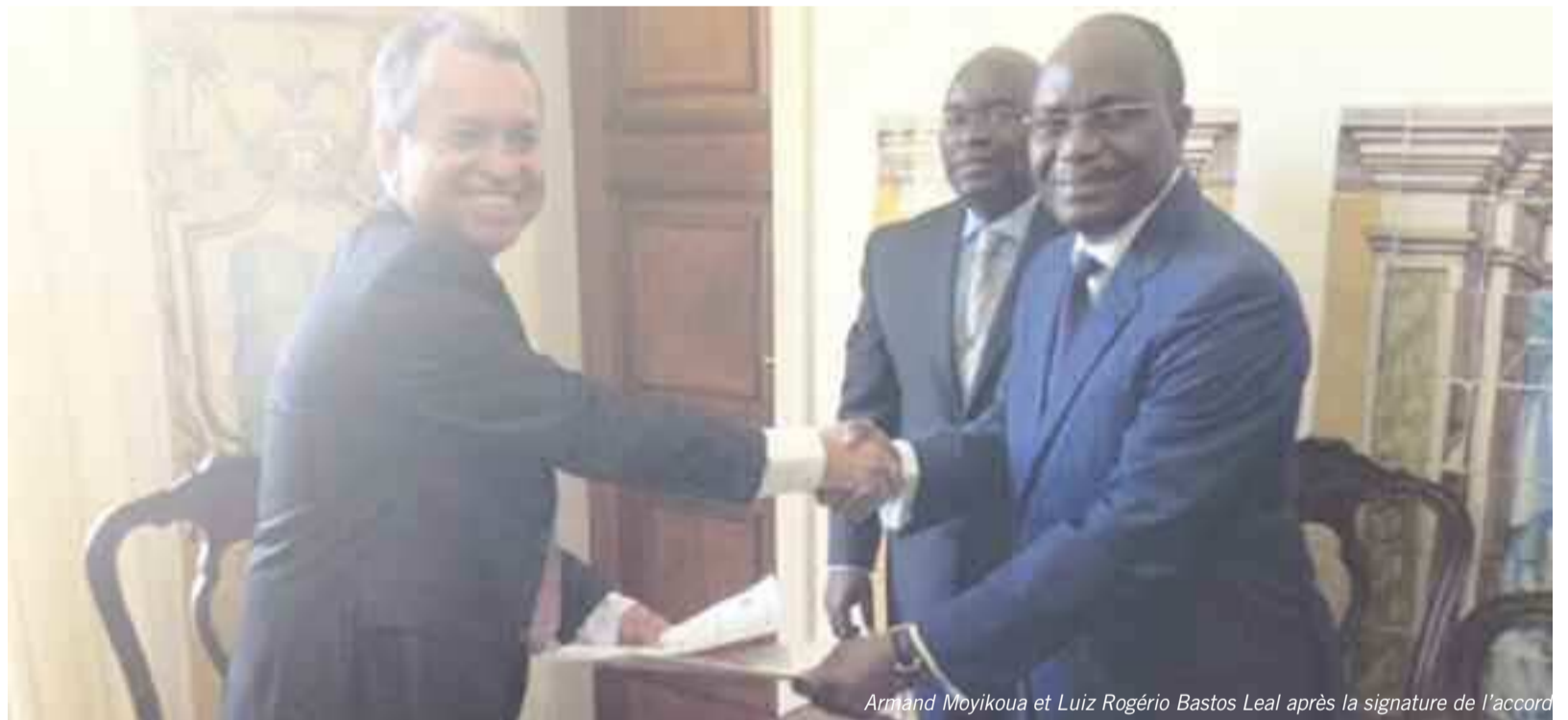
Conclusion d'un accord de coopération scientifique et pédagogique

L'université Marien-Ngouabi et l'université fédérale de Bahia ont signé un accord portant sur l'échange d'enseignants, d'étudiants en master et doctorat, mais aussi de chercheurs et de personnels administratifs.

Conclu en marge de l'exposition du Musée-Galerie du Bassin du Congo par le Pr Armand Moyikoua et Luiz Rogério Bastos Leal, respectivement recteur de l'université Marien-Ngouabi et vice-recteur de l'Université fédérale de Bahia, l'accord en douze points est établi pour une durée de cinq ans renouvelable.

Selon les termes du protocole, le nombre d'enseignants, de chercheurs et d'agents administratifs accueillis dans l'une ou l'autre université est fixé chaque année d'un commun accord. La convention n'implique aucun engagement financier de part et d'autre.

Page 16



Armand Moyikoua et Luiz Rogério Bastos Leal après la signature de l'accord

LITIGE FONCIER

L'école de peinture de Poto-poto attise les convoitises

La célèbre école de peinture considérée comme l'un des biens culturels les plus emblématiques que compte le Congo peine à récupérer l'intégralité du patrimoine que lui a légué son fondateur, Pierre Lods. Victime de la dépossession

d'une partie de son espace, ce haut lieu de l'art pictural connu du monde entier attise la convoitise des descendants de Nicolas Ondongo, continuateur de l'œuvre du fondateur.

Interpellées par le bras de fer qui oppose, depuis plusieurs années, les peintres à la famille Ondongo, *Les Dépêches de Brazzaville* ont



enquêté sur cette affaire et présentent les conclusions de leurs investigations.

Page 11



TRANSFERT DES CENDRES DE BRAZZA

Bélanda Ayessa : « Il faut garder vive la mémoire de Pierre Savorgnan de Brazza »

Dans une interview exclusive accordée aux *Dépêches de Brazzaville* sur la décision de la Cour d'appel de Paris ordonnant le rapatriement des restes mortels de l'explorateur franco-italien qui repose sur les berges du fleuve Congo à Brazzaville, la directrice du mémorial Savorgnan de Brazza, Bélanda Ayessa, juge excessive la démarche choisie par

certaines membres de la famille De Brazza. Témoin de l'extraordinaire aventure du transfert de ces cendres, elle dit avoir vécu heure par heure ce long processus, s'étonne du jugement de la Cour d'appel et rappelle à ce propos qu'aucun chronogramme n'avait été établi quant aux travaux devant être effectués à Mbé, capitale du Royaume téké. « Je suis

sûre que les autorités congolaises trouveront la voie efficace pour mettre fin à ce nouvel épisode judiciaire. Déjà, en 2011, les mêmes plaignants avaient été déboutés. Ils ne lâchent pas prise, mais il faut rester serein et continuer à écrire notre histoire telle que nous le souhaitons », a-t-elle déclaré.

Page 5

Ligue africaine des champions AC Léopards conserve ses chances

L'équipe de l'AC Léopards a défait samedi à Dolisie la formation sud africaine d'Orlando Pirates par un but à zéro. Cette victoire permet aux Fauves du Niari de rejoindre son adversaire du jour à égalité de points (7).

EDITORIAL

La peur du désaveu

Page 2

ÉDITORIAL

La peur du désaveu

Laissons quelques hommes politiques, tels l'opposant Mathias Dzon, dénigrer jour après jour notre pays sur les ondes de radios étrangères et tenter ainsi de faire croire qu'ils incarnent l'opposition congolaise. Soulignons, en revanche, le mouvement qui s'enclenche désormais au sein de plusieurs formations politiques afin d'assister les pouvoirs publics dans le lent et patient travail entrepris pour recenser les citoyens et les citoyennes en âge de voter sur toute l'étendue du territoire. Celui-ci, en effet, n'a rien d'artificiel puisqu'il vise à rendre aussi libres que transparents les scrutins à venir. Il mérite à ce titre la plus grande attention.

Si l'on veut, en effet, que les prochaines élections locales reflètent la réalité politique sur le terrain et que leurs résultats soient reconnus comme indiscutables, il convient d'accompagner au plus près le processus en cours dans tous les départements : en veillant, d'une part, à ce que celui-ci se déroule dans les meilleures conditions et débouche ainsi sur la constitution de listes électorales fiables; en s'attachant, d'autre part, à convaincre les Congolais et les Congolaises, où qu'ils vivent, que se faire recenser est un acte citoyen fondamental qui conditionne la validité de tous les scrutins à venir.

Ce qu'il faut bien comprendre et que l'opposition radicale, dont les liens avec le peuple sont inexistantes ou presque, ne peut évidemment pas saisir c'est qu'une élection ne saurait être libre si les citoyens en âge de voter ne se sont pas fait inscrire à temps sur les listes électorales, si leurs cartes d'électeurs n'ont pas été établies et délivrées dans les délais prévus par la loi, si les bulletins de vote et les urnes dans lesquelles ceux-ci seront déposés ne sont pas prêts le jour du vote, si les registres sur lesquels doivent être décomptés et consignés les résultats du scrutin ne sont pas installés à temps dans les bureaux. Un processus long et complexe dont la première étape est le recensement administratif spécial.

En critiquant comme elle le fait depuis des mois la démarche entreprise par l'État l'opposition radicale démontre qu'elle ne veut pas de la démocratie, qu'elle a peur du désaveu que ne manquera pas de lui infliger le peuple congolais s'il lui faut demain solliciter ses suffrages. Elle a simplement conscience que des élections libres et transparentes signeraient son arrêt de mort.

Les Dépêches de Brazzaville

VIE DES PARTIS

Médard Moussodia réélu à la tête du Pulp

Le Parti pour l'unité la liberté et le progrès (Pulp) a reconduit à sa tête le député Jean Didace Médard Moussodia au terme de l'assemblée générale extraordinaire du 12 septembre à Brazzaville.

Ouvrant les travaux de cette assemblée générale, le secrétaire général de ce parti, Aimé-Christian Wonga, a rappelé à l'ensemble des participants que « cette rencontre qui a pour mission l'examen de la vie politique du pays, se tient à un moment important, marqué par la collecte des données en vue de l'élaboration du fichier électoral national ». Elle est l'occasion de faire l'analyse de la situation politico-économique du pays pour un diagnostic visant à déceler les dysfonctionnements et proposer des alternatives pour l'amélioration des conditions de vie de nos concitoyens à travers le concept « faire la politique autrement », a-t-il poursuivi.

Un moment d'échange, de partage qui a permis aux participants de mettre en place les nouvelles instances dirigeantes du parti et d'adopter les nouveaux textes fondamentaux, à savoir les statuts et le règlement intérieur en vue de la mise en place des instances dirigeantes de ce parti pour une période de cinq ans. Au sortir de ces assises, a précisé le secrétaire général, « notre noble ambition est de créer un parti rassembleur et rassembleur. Le rassemblement est la condition première de l'efficacité. Dans cet esprit,



Jean Didace Médard Moussodia

il nous faut privilégier l'action collective, plutôt que la division. » Ce dernier a par ailleurs informé les militants de la participation du Pulp à toutes les élections qui seront organisées dans le pays.

Clôturent les travaux de cette assemblée générale extraordinaire, le président national réélu, Jean Didace Médard Moussodia, a rappelé qu'avec son élection à la tête du parti commençait une nouvelle ère. « Notre conception du parti nous impose des devoirs, parmi lesquels celui de pratiquer la tolérance, le respect d'autrui, de rester ouvert aux autres, attentifs aux

propositions d'où qu'elles viennent ». Le Pulp, a-t-il fait savoir, affirme son ancrage à la majorité présidentielle. Il propose au plan politique de la relever, en mettant l'homme et l'intérêt général au centre du programme du gouvernement ; au plan économique, de construire une économie dynamique et prospère se fondant sur l'initiative privée et publique tout en mettant en place des stratégies en vue de la création d'entreprises ; et enfin, au plan social, d'améliorer l'accès de la population à l'eau potable, à l'électricité, à la santé et à l'éducation aussi bien en milieu rural qu'urbain.

Jean-Jacques Koumbemba

POOL

Trois forages d'eau annoncés pour les populations

La Croix-Rouge française (CRF) et la Croix-Rouge congolaise (CRC) souhaitent réaliser trois forages d'exploitation d'eau d'une profondeur entre 150 et 250 mètres au profit des populations du plateau Batéké, selon un avis d'appel d'offres local lancé par ces organismes humanitaires.

Il s'agit du forage d'exploitation d'eau potable de Nkouo, dans le district d'Ignié ; du forage d'exploitation d'eau potable d'Ingah, dans le district de Ngabé ; et de celui d'Imvouba, toujours dans le district de Ngabé, trois localités du Pool-Nord, indique la source.

Ces travaux, qui seront exécutés

avec le soutien financier de l'Union européenne et de l'Agence française de développement, s'inscrivent dans le cadre du projet Amélioration de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement de base, ainsi que des pratiques d'hygiène pour les populations du plateau Batéké.

Fortuné Ibara

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodiolo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nounougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisele Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service),

Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoulou
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Méline Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault

Coordonateur : Jules Tambwe Itagali

Politique : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa

Société : Lucien Dianzenza

Sports : Martin Enyimo

Service commercial : Adrienne Londole
Bureau de Kinshasa : 20, avenue de la paix Gombe - Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Maquette : Eudes Banzouzi (chef de service)

Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okosso

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle

Responsable coordination et communication :

Rose-Marie Bouboutou

Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma

Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault

Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodiolo

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,

Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia

Assistante de direction : Sylvia Addhas

Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignat,

Brice Tsébé, Irin Mauoukani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moumbélé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),

Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi,

Mbenguet Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola

Service pré-presses et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispian

Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali

84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers

(Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle

Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel

Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma

Assistante : Laura Ikambi

23, rue Vaneau - 75007 Paris - France

Tél. : (+33) 1 40 62 72 80

www.lagalericongoco.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale

www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,

République du Congo

Tél. : (+242)05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle

Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France)

38 rue Vaneau 75007 Paris

Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

TRI-NATIONAL SANGHA

Intensifier la lutte antibraconnage

Le chef de la brigade antibraconnage, Salif Inkélé, a pris ses fonctions à Ouessou. Il a prêté serment et s'est engagé à servir l'État congolais en accomplissant sa tâche sans complaisance et avec rigueur.

« Ma tâche consiste en la sensibilisation et l'éducation des personnes qui ignorent la législation de la faune au lieu de commencer la répression par l'arrestation, car il existe des personnes qui ignorent la loi », a-t-il indiqué. Cette prise de fonction a coïncidé avec les travaux de la session extraordinaire du comité technique de suivi du trinational de la Sangha (TNS). À Ouessou, chef-lieu du département de la Sangha, les séminaristes ont recommandé de mettre à la disposition de la brigade antibraconnage des moyens logistiques importants en vue de lui permettre de lutter contre la criminalité environnementale transfrontalière.

Ils ont également préconisé de renforcer la communication entre les parties prenantes du TNS avant de solliciter le concours des préfets pour le suivi des résolutions de la septième commission mixte Congo-Cameroun tenue à Yaoundé. Le préfet de la Sangha, président en exercice du comité technique de suivi du trinational de la Sangha, Adolphe Élemba, a exhorté les acteurs impliqués dans le suivi de cet organe, notamment la brigade de lutte antibraconnage, à œuvrer davantage afin de contribuer à la lutte contre les braconniers transfrontaliers dans la zone. En outre, il a exprimé sa satisfaction au regard des conclusions obtenues à l'issue de ces assises, tout en remerciant les experts congolais et camerounais pour leur assiduité et surtout pour la détermination avec laquelle les débats ont été menés dans un esprit de sérénité et de compréhension. Faisant le point de l'évaluation des décisions prises le 21 mai dernier dans la localité de Yakadouma au Cameroun concernant le niveau de réalisation, le délégué départemental de l'environnement de la Boumba et Ngoko (Cameroun) a, pour sa part, fait savoir que des stratégies étaient mises en œuvre. Par ailleurs, il a relevé des manquements à son niveau dans l'analyse d'évaluation sur la lutte antibraconnage, de même que dans le transport des grumes. Ils ont décidé d'accentuer leur pression sur les braconniers du bois pour leur faire comprendre que son exploitation illégale est interdite autant que celle des ressources naturelles que de la protection de l'environnement.

Fortuné Ibara

PANIER DE LA MÉNAGÈRE

Cherté du poisson fumé et frais au port d'Oyo

Le port d'Oyo sur la rivière Alima dans le département de la Cuvette ravitaille depuis des décennies les grands marchés des villes congolaises et du Gabon en poissons d'eau douce, fumés, frais ou salés.

Ces produits de pêche en provenance des différents départements de la partie septentrionale du Congo, notamment la Sangha, la Likouala et l'Oubangui, sont vendus au port d'Oyo par les pêcheurs et revendeurs auprès des commerçants qui viennent de Pointe-Noire, de Brazzaville, de la Cuvette-Ouest, des Plateaux et même

port d'Oyo en cette période de saison sèche, qui d'après eux est pourtant une période de surabondance de poissons dans les marchés, en raison de l'augmentation du nombre d'artisans de la pêche par les vacanciers.

Outre la hausse des prix par les pêcheurs, les commerçants se plaignent des difficultés qu'ils subissent pour acheminer les poissons vers les grandes villes. Ils souhaitent que l'État s'implique dans l'homologation des prix du poisson des pêcheurs.

« Nous sommes des grossistes de poissons d'eau douce du marché In-



Les revendeurs des poissons fumés inquiétantes de la mévente

du Gabon. Pendant ces marchés qui s'effectuent du samedi au mardi, les commerçants s'approvisionnent non seulement en poissons fumés, frais et salés du fleuve Congo, mais aussi en tortues, crocodiles, et viande de brousse pour ceux qui aiment manger bio...

Mais les commerçants qui rapportent ces produits vers les marchés déplorant la cherté du poisson au

tendance à Brazzaville, nous nous approvisionnons toujours à Oyo, mais nous sommes confrontés à plusieurs difficultés. D'abord, nous achetons le poisson très cher auprès des pêcheurs, qui pourtant ne payent aucune taxe, alors que nous sommes soumis à beaucoup d'exigences. Nous payons les droits de port, les porteurs et les billets d'Oyo à nos destinations respectives.

S'agissant du poisson frais et vivant (silure, anguille ou lotte), le prix du tonnelet varie entre 60 000 et 100 000 FCFA, si nous ajoutons à cela le billet de 2 500 par tonneau ou mallette de poisson fumé d'Oyo à Brazzaville, on constate que nous sommes perdants », s'indigne Annie, grossiste en poissons frais.

Elle souligne également qu'à Brazzaville les grossistes ne vendent pas au comptant, ils livrent le poisson à crédit auprès des détaillants qui, à leur tour, tergiversent pour les payer. « On peut passer plus d'une semaine pour faire le recouvrement. C'est pour cela que le poisson frais et fumé coûte cher à Brazzaville, Pointe-Noire ou Owando », explique encore Annie qui précise aussi que c'est généralement en cette période de saison sèche que le poisson devrait être vendu moins cher.

Cette cherté est la cause de la mévente que les pêcheurs connaissent à leur tour. « Depuis que nous sommes arrivés le produit s'écoule mal, nous avons pourtant besoin d'argent pour acheter les filets et les hameçons pour la prochaine saison », indique Maurice Liwangou, un pêcheur en provenance de la Sangha. Pour les pêcheurs, le poisson est vendu à des prix trop bas, alors que les risques lors des trajets en pirogue ou en bateau sont réels. Notons que le port commercial d'Oyo fait face à Alima Palace, le plus grand d'hôtel de la partie septentrionale, qui fait la fierté du district et du département de la Cuvette.

Charlem Léa Legnoki

FAIT DU JOUR

Youlou Mabiala retourne à la chanson

Impassable sur la thématique de prédilection de sa brillante carrière musicale, l'amour, Youlou Mabiala l'est aussi, et admirablement, sur celle de la chanson engagée. Ce qui en fait un artiste à plusieurs facettes, mais bien évidemment aussi un homme de conviction attaché à son Congo natal.

Sa santé s'améliorant après l'attaque cérébrale qui faillit l'emporter sur scène en 2004, à Pointe-Noire, lors d'une prestation publique dédiée au 46^e anniversaire de l'indépendance et à la municipalisation accélérée du Kouilou, le Prince de la musique congolaise refuse d'abandonner. Comme le prouve ce retour à la chanson, avec

Congo : le Chemin d'avenir. Dans ce morceau, Youlou rend hommage au président de la République, Denis Sassou N'Guesso, « Père de la nation », dit-il, qui œuvre pour l'unité de son pays.

Le clip posté sur YouTube depuis la France où il vit montre Youlou Mabiala assis dans un modeste studio d'enregistrement. S'il bouge à peine son bras et son pied droits, ses mouvements du pied et du bras gauches sont vifs et rythment sa chanson alors que défilent en boucles les images du chef de l'État accompagné de son épouse, le cycle des infrastructures acquises par le Congo ces dernières années.

Il a plutôt pris du poids, s'éclaire du sourire d'un homme qui a retrouvé la joie de vivre en dépit du fait que son visage, pour tout dire, rayonnant, porte quelques traits de sa longue convalescence. Plus entraînante sans doute pour cet homme habitué à la scène depuis son jeune âge, l'harmonie du chant l'emporte. Il se lève, esquisse un pas de danse, puis se laisse aller. C'est que le Prince YM chantera et toujours dansera !

Pour ceux qui l'ont suivi depuis les années de la « Révolution » sous Sassou I, *Chemin d'avenir*, sorti comme l'indiquent les notes sur YouTube au mois de mai dernier, rappelle par sa conception *Année*

Test ou encore *Plan Quinquennal*. En 1980 et 1982 Youlou accompagnait à sa manière Denis Sassou N'Guesso dans ces années dites des « grands efforts acharnés », alors que le jeune président, la trentaine à peine passée, venait d'accéder à la magistrature suprême.

Cette fois, le fondateur de Kamikaze Loninguissa, qui revendique l'héritage de son mentor Maître Franco Luambo Makiadi, donne de la voix pour le succès du Chemin d'avenir que sous-tendent les « grands travaux d'infrastructures de base ». Youlou n'a pas perdu l'inspiration et reste reconnaissant à son pays.

Gankama N'Siah

PLACARD DE VENTE AVIS DE VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE Par autorité de justice

Maîtres Ange Pépin POSSENNE et Jean-Ignace MASSAMBA, Huissiers de Justice, Commissaires-Priseurs associés près la Cour d'Appel de Brazzaville, portent à la connaissance du public Brazzavillois, qu'à la demande de la Banque Congolaise de l'Habitat (B.C.H) représentée par son Directeur Général, Monsieur FADHEL GUIZANI,

Il sera procédé, le Samedi 28 septembre 2013 à 10heures précises en l'Office de Maître Henriette Lucie GALIBA, Notaire à la résidence de Brazzaville, Office sis 03 Boulevard Denis SASSOU NGUESSO ex ANTONETTI Marché Plateau centre-ville Brazzaville,

A l'adjudication au plus offrant et dernier enchérisseur de l'immeuble R+7 de la Société Congolaise Immobilière YOKA Bernard (SCIYB) SA communément appelé «Immeuble YOKA BERNARD» sis au Rond-Point de la Coupole centre-ville Brazzaville, cadastré Section Q, formant la parcelle numéro 49, d'une superficie de 1994m², objet du Titre Foncier numéro 4.410 de la Commune de Brazzaville, Préfecture du Pool. Ledit immeuble est limité ainsi qu'il suit:

- Au Nord-Est par le Boulevard Denis SASSOU NGUESSO Ex Avenue Paul DOUMER,
- Au Sud par la rivière Mfoa,
- A l'Est par la rue A. FONDERE,
- A l'Ouest par la rivière Mfoa,

Outre les charges, clauses et conditions insérées au cahier des charges déposé au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Brazzaville et en l'Office du Notaire vendeur le 11 juillet 2013 par le Cabinet d'Avocats BRUDEY-ONDZIEL GNELENGA-LOCKO et le Cabinet d'Avocats Yolande NGO MINYOGOG, les enchères seront reçues sur la mise à prix de: Neuf Milliards Cinq Cent Millions (9.500.000.000) Francs CFA.

Le montant de l'enchère est fixé à la somme de Deux Cent Cinquante Millions (250.000.000) Francs CFA. Les enchères seront portées de vive voix et on ne constatera que la dernière ;

Nul ne sera admis à porter des enchères que s'il a déposé entre les mains du Notaire, au plus tard, trois (3) jours au moins avant la date d'adjudication, une consignation de Cinquante Millions (50.000.000) Francs CFA;

Pour plus d'informations, veuillez-vous rapprocher, du lundi au vendredi de:

1°)- Cabinet d'Avocats BRUDEY-ONDZIEL GNELENGA-LOCKO, domicilié 46, Avenue William GUYNET, Galerie Marchande de l'ARC 1er étage, Centre-ville B.P. 2041, Tél/fax : (242) 22 281 34 42 –Brazzaville République du Congo

2°)- Office de Maître Henriette Lucie GALIBA, Notaire à Brazzaville, Office sis 03, Boulevard Denis SASSOU NGUESSO ex-Avenue ANTONETTI, Marché du Plateau, Centre-Ville Brazzaville, Tél.05.556.49.38 ;

3°)- Etude de Maîtres Ange Pépin POSSENNE et Jean-Ignace MASSAMBA, Huissiers de Justice, Commissaires-Priseurs associés près la Cour d'Appel de Brazzaville, Titulaires d'un Office sis 29, rue Bomitabas (Immeuble Ex Cinéma Vox-Marché Mougali) Poto-Poto II, BP.14642, Tél. (242) 06.68.70.49 / 06.68.70.28 / 05.529.47.82/05.529.47.83.



INTERVIEW

Béline Ayessa : « Il faut garder vive la mémoire de Pierre Savorgnan de Brazza »

La directrice du mémorial Savorgnan-de-Brazza réagit à la décision de la Cour d'Appel de Paris ordonnant le rapatriement des restes mortels de Pierre Savorgnan de Brazza.

Les Dépêches de Brazzaville : Vous avez vécu heure par heure l'extraordinaire aventure que fut le transfert à Brazzaville des restes de Pierre Savorgnan de Brazza et de sa famille. Quelles réflexions vous inspire le jugement de la Cour d'appel de Paris ordonnant le retour de ces cendres en Europe ?

Béline Ayessa : Vous évoquez l'extraordinaire aventure du transfert des restes de Pierre Savorgnan de Brazza, ce le fut ! Bien au-delà des modalités précises qui ont précédé l'événement, je crois pouvoir dire que la mémoire collective de notre pays s'en est trouvée ravivée et enrichie. Car le Mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza participe, depuis sa fondation, à la construction d'une mémoire historique. De Brazza avait souhaité vivre son éternité en terre africaine où il a passé un peu plus de vingt ans de son existence. Il reposait à Alger à la demande de sa femme à l'époque, qui avait fait prévaloir la volonté de son mari aux autorités de son pays. À la demande de sa famille, de son héritier Detalmo Pirzio Biroli, il sera transféré à Brazzaville

pour parachever l'exécution du souhait de l'explorateur.

C'est au regard de ce que je viens de rappeler que je m'étonne du jugement de la Cour d'appel de Paris. Si j'en crois les raisons évoquées, il s'agit du non-respect des engagements pris par l'État congolais en 2006. Ces engagements concernent la réalisation de certains travaux à Mbé, capitale du Royaume Téké. Faut-il souligner que ces engagements ne comportaient aucun chronogramme ?

Voilà pourquoi je trouve excessive, pour dire le moins, la démarche choisie par des membres de la famille de Brazza pour faire pression sur un État par Cour d'appel étrangère interposée. Nous savons tous ce qui se fait ici pour garder vive la mémoire de Pietro Savorgnan et rendre lisibles les traces de son parcours exceptionnel. La preuve en a été donnée encore cette semaine, avec la commémoration de la signature du Traité de Mbé le 10 septembre 1880.

DB : Les dirigeants actuels du Royaume téké ont approuvé à plusieurs reprises l'élévation du Mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza au cœur de Brazzaville. Pourquoi, selon vous, des parents de l'explorateur s'abritent-ils pour agir contre le Congo derrière des promesses qui

n'auraient pas été tenues ?

B.A : Difficile de répondre à une telle question. Y a-t-il un agenda caché ? Je sais, pour avoir été associée de près à cette aventure, que les dirigeants du Royaume téké ont porté le projet du Mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza comme une reconnaissance, non seulement de l'État congolais, mais aussi de la famille de l'explorateur, de ce que des peuples peuvent accomplir lorsque leurs figures tutélaires prennent en main leurs destins.

De Brazza et Makoko ne sont pas seulement deux hommes que l'Histoire a réunis: ce sont deux parcours convergents qui ont mis ensemble deux mondes et qui ont laissé dans l'Histoire des marques indélébiles dont nous pouvons fièrement nous réclamer.

DB : La sentence des juges français est contraire à tous les principes du droit international. Les autorités congolaises peuvent-elles faire reconnaître cette violation et quelle voie devraient-elles suivre, selon vous, pour y parvenir ?

B.A : Je suis sûre que les autorités congolaises trouveront la voie efficace pour mettre fin à ce nouvel épisode judiciaire. Déjà, en 2011, les mêmes plaignants avaient été déboutés. À ce qu'il semble, ils ne lâchent pas prise. Mais il faut rester serein et continuer à écrire no-

tre Histoire telle que nous le souhaitons.

DB : Vous dirigez le Mémorial de Brazzaville et en avez fait le lieu de rencontre le plus animé de notre capitale. Quels projets nourrissez-vous pour donner encore plus d'éclat, plus de vie, à ce monument unique au monde ?

B.A : Le Mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza est, comme j'aime à le dire, un « lieu de mémoire ». Cette expression que j'emprunte volontiers à Pierre Nora souligne bien la perspective de travail qui est la nôtre : valoriser le passé, avec du matériel concret et abstrait, penser le présent en train de se faire, regarder le futur avec lucidité. Je suis en train de relire, pour la énième fois, la biographie que Jean Martin consacre à de Brazza (Savorgnan de Brazza, une épopée aux rives du Congo, 2006), et je me rends bien compte que le réservoir de signification pour le présent qu'est cette figure continue à nous enrichir.

Alors des projets, il y en a. Ils sont de deux sortes. Il y a le travail ordinaire qu'il faut poursuivre avec détermination pour que le Mémorial continue de briller de mille feux. Il y a aussi la réalisation du deuxième module. Vous avez dû remarquer que les travaux ont commencé sur instruction ex-

presse du Président de la République. Nous aurons ainsi un amphithéâtre, une bibliothèque, un musée, une salle de conférence, une galerie d'art, une médiathèque, et des bureaux, tous atouts qui contribueront au rayonnement de cette institution.

DB : Le faux-pas de la justice française n'est-il pas une excellente occasion pour écrire de façon exhaustive l'extraordinaire aventure que fut la rencontre entre le peuple congolais et Pierre Savorgnan de Brazza en rassemblant dans le Mémorial les archives que la France et l'Italie détiennent à ce sujet ?

B.A : Ce travail d'archivage a déjà commencé. Nous rassemblons progressivement des documents écrits et autres sources historiques qui permettront de faire du Mémorial un lieu de recherches sur notre passé. Comme vous savez, la collecte, dans ce domaine, est une œuvre de longue haleine. Et je me réjouis des dispositions encourageantes de nos partenaires français et italiens qui voient dans le Mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza une institution historique et culturelle capable d'offrir aux chercheurs, lecteurs, amis de culture, un espace de ressourcement et d'enracinement.

Propos recueillis par Jean-Paul Pigasse

JOURNÉE AFRICAINE DE LA TECHNOLOGIE ET DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE, 14^e ÉDITION

Message du Ministre d'Etat, Ministre du Développement Industriel et de la Promotion du Secteur Privé à l'occasion de la 14^e journée africaine de la technologie et la propriété intellectuelle

•Mesdames et Messieurs

La journée africaine de la technologie et de la propriété intellectuelle, qui est célébrée chaque année, à travers tout le continent depuis 1999, a été instituée par l'Union Africaine, afin de rappeler aux décideurs et à l'opinion publique africaine le défi majeur auquel le continent doit faire face à savoir : rejoindre les autres nations ayant jeté les bases technologiques d'un développement durable, au moyen d'un bon usage de la propriété intellectuelle.

Le thème retenu cette année : « la technologie et la propriété intellectuelle, facteurs de diversification de l'économie », cadre parfaitement avec l'ambition affichée par bon nombre d'Etats du continent qui visent, à moyen et long terme, l'émergence économique.

•Mesdames et Messieurs

L'Afrique demeure un partenaire passif du commerce mondial. Mais depuis quelques années, le continent enregistre une croissance économique significative, allant de pair avec une remontée des cours des produits de base. Cette embellie n'est pas impérissable et les ressources naturelles ne sont pas inépuisables, d'où la nécessité et l'urgence d'une diversification de l'économie.

Cette diversification devrait se traduire concrètement par la création de nouvelles sources de valeur, qui sont des revenus pouvant être obtenus à partir de la transformation des ressources locales.

•Mesdames et Messieurs

Avec la globalisation des marchés, la compétition est devenue de plus en plus rude entre les producteurs qui cherchent à accroître leurs parts de marché. La nécessité de développer et d'offrir à la vente des produits innovants, adaptés au pouvoir d'achat des consommateurs, et répondant à leur goût et à leurs valeurs culturelles, se pose avec acuité à toute entreprise. D'où la nécessité pour les entreprises de développer des avantages compétitifs. Ces avantages compétitifs peuvent être d'origines technique (inventions, innovations, savoir-faire), esthétique (emballage des

produits, apparence, configuration extérieure) ou liés à l'image de l'entreprise induite auprès du public à travers ses marques.

Il est impératif dans le contexte actuel de l'ouverture des marchés et de la libre entreprise, de faire connaître la propriété intellectuelle et de permettre aux entreprises de se l'approprier efficacement. Il est tout aussi important de promouvoir la recherche-développement technologique, en vue d'offrir des produits innovants et de bonne qualité aux consommateurs. Il est enfin très important d'assurer une défense efficace des droits de propriété intellectuelle au niveau des tribunaux des Etats membres de l'OAPI, afin de garantir les transferts de technologie.

Nous saisissons donc cette opportunité, pour demander à nos éventuels usagers de fréquenter la structure nationale de la propriété industrielle, afin de bénéficier des services offerts par le Centre d'Appui à la Technologie et à l'Innovation.

•Mesdames et Messieurs

L'OAPI a institué depuis 1997, un salon africain de l'invention et de l'innovation technologique dont la 7^{ème} édition se tiendra à Ndjamena dans les mois à venir. Cette manifestation qui regroupe les inventeurs, les offices de propriété intellectuelle, les structures de recherche, les organismes de financement et les hommes d'affaires, offre l'occasion de découvrir le génie des africains et de créer les conditions d'une exploitation de ces inventions.

La participation de notre pays à ce grand rendez-vous, nécessite une mobilisation de tous les acteurs, car ce moment, ainsi que d'autres occasions à venir, viendront rythmer la marche en avant de notre continent, et partant celle de notre pays vers les sommets auxquels nous aspirons.

Vive l'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle,
Vive l'Union Africaine,
Vive la coopération internationale,
Je vous remercie de votre attention.



TerraTech
Le monde de l'informatique

AVENUE ALPHONSE FONDÈRE -
IMMEUBLE C.N.S.S ROND POINT CITY
- REZ-CHAUSSEE.
CONGO-BRAZZAVILLE
TEL: 00242 06 8813434 - 00242 053813434
EMAIL: INFO@TERRATECH-CG.COM

Acer Aspire E1-531
Intel® B960 Processeur 2.2GHz, L3 Cache
Ecran HD Led 15.6
2GB DDR3 Memoire
500GB Disque Dur



296.000 T.T.C
GARANTIE 1 AN

Hp Cp1525 imprimante laser couleur



285.000 T.T.C
GARANTIE 1 AN



Pointe-Noire-Cotonou

197 800 FTTC A/R 3 vols par semaine




www.flyeca.com | Relations clients : +242 06 309 0 309 | Congo | +33 01 33 43 73 00 | France | E-mail: relationsclients@flyeca.com



1.25 F/sec

- Vers tous les réseaux
- Où que vous soyez


Shh... Ne le dites à personne



Warid Xpress

Qui dit mieux ?

www.warid.cg | 01 80 01 22 11 33




WARID
Passer à l'action


BUROTOP IRIS

Intégrateur de Solution


Communications Unifiées




DATA CENTER




Carrière Informatique



Sécurité




Système Informatique



BRAZZAVILLE : 14, Avenue Foch - Centre ville
BP 11426 - Tél. 05 377 79 88 - 06 667 60 60

POINTE NOIRE : Ntami Jirani, Kinshasa
Avenue N'gori - Carr. Matou
Tél. : +242 04 453 33 53 - 06 958 87 88
République du Congo

KINSHASA : 21, Avenue Colonel Ezaña
Commune de Gombé
Tél. : +243 992 884 888
République Démocratique du Congo



BUROTOP IRIS
www.burotop.com - www.iris-technologie.com



Assurances et Réassurances du Congo

ANNIVERSAIRE

40

1973 - 2013



Soyez rassurés, vous êtes bien assurés

Assurances et Réassurances du Congo
A.Brazzaville : 22 81 43 17 - A Pointe Noire : 02 31 12 08 - 54 lignes avec accès extérieures

40

ans d'Assurance
d'Expérience
d'Investissements
dans l'économie congolaise

Soyons fiers de ce que nous avons bâti ensemble

Entreprise régie par le code CIMA

Tél. : (242) 22 281 53 88 / 22 281 40 67

www.arc-congo.cg

HUMEUR

Gare aux escrocs dans les sectes religieuses !

À l'exception d'une minorité, de nombreuses sectes religieuses se créent pour des raisons non pas d'évangélisation mais dites « mondaines » dont la principale est l'enrichissement illégitime sur le dos des fidèles. Et pour y parvenir ces sectes multiplient les campagnes et croisades dans le but de conquérir de nouveaux fidèles, ce qu'elles appellent de « nouvelles âmes ».

Les messages véhiculés lors de ces campagnes et croisades sont de quatre sortes : les prophéties d'argent, les prophéties d'emploi, les prophéties de mariage et les prophéties de désenvoûtement. Mais en réalité il s'agit d'une escroquerie qui ne dit pas son nom car tout ceci se fait moyennant finance. Ce sont des propagandes qui n'ont rien avoir avec la chose divine et ont pour seul but de soustraire de l'argent à des fidèles naïfs.

Après ces croisades et campagnes se programment en effet des rendez-vous impératifs entre les meneurs de ces sectes et les nouvelles âmes conquises qui sont le plus souvent des nantis, des hommes politiques, des opérateurs économiques, des chômeurs, des prétendants aux mariages, etc. Les actions prônées sont des bains de délivrance, des cérémonies de voyance, des séances de prière et de guérison familiales, des moments d'intenses prières pour ligoter et combattre le diable. Autant d'occasions qui permettent aux meneurs de s'enrichir facilement car il faut dépenser beaucoup d'argent pour bénéficier de ces « traitements à domicile » trompeurs.

Ces hommes envahissent les chaînes de télévision et de radio pour faire passer des messages mensongers, teintés parfois des grossièretés. Et leurs émissions causent du tort aux grilles de programmes de certaines chaînes, les temps de culture générale, de distraction, de santé, de sport, d'éducation, d'animation et de débats-contradictaires sur les questions brûlantes de l'actualité étant réduits au profit des longues communications de ces pasteurs et apôtres.

Les hommes des sectes d'illusion se font passer pour des modèles. « *Je suis dans la lumière. Mobilisez-vous pour la croisade qui démarre ce vendredi, ce jusqu'au dimanche prochain. Il y aura des miracles pour tout le monde* », disait récemment le meneur d'une secte sur un plateau de télévision. Cela, alors même que les miracles divins ne se proclament pas à l'avance, étant une volonté de Dieu et non de l'humain.

Dans une de nos villes un meneur qui se faisait passer pour un apôtre et qui prenait en « otage » les plateaux de télévision finit par détruire un foyer conjugal d'autrui et s'illustra par des actes inhumains dont le ligotage des mains d'un gamin parce qu'il était « sorcier ». La trajectoire de vie de ces hommes révèle le plus souvent qu'ils sont fils ou petits-fils de féticheurs de villages et se sont « transportés » dans les villes pour devenir apôtres et pasteurs.

Le fétichisme villageois a donc changé de forme en ville.

Faustin Akono

FAO

Le monde se meurt aussi de ne pas savoir produire et conserver ses aliments

L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) vient d'étudier l'impact négatif que peut avoir sur l'environnement le gaspillage des aliments : tout le monde est interpellé.

Le rapport publié mercredi à Rome par la FAO, et dont fait état un article précédent des Dépêches de Brazzaville, est édifiant à plus d'un titre. Le monde savait, ainsi que l'a rappelé le directeur général de l'organisation, le Brésilien José Graziano da Silva, que « *le gaspillage massif de nourriture [avait] une grande importance pour la sécurité alimentaire et la sécurité en général* ». Jeter de la nourriture, on l'a toujours su, n'était pas la meilleure manière de lutter contre la faim qui tenaille quelque 800 millions d'individus dans le monde.

La faim résulte de mauvaises politiques et non du manque de nourriture

Mais le rapport de mercredi dernier ne se limite pas à rappeler des évidences à la portée du bon sens du plus petit des agriculteurs. Son importance n'est pas davantage dans l'énormité de la somme que l'on envoie ainsi chaque année à la poubelle : 750 milliards. Même dans ce cas, il n'y avait pas besoin de connaissances particulières en économie pour se convaincre de l'absurdité qui revient à produire, acheter puis détruire ou jeter des aliments. D'ailleurs, tous les ans, le Vatican rappelle notamment que la faim ne résulte pas d'un manque de nourri-

ture dans le monde, mais de mauvaises politiques de répartition et de rétribution des ressources planétaires. Là où ce rapport devient vraiment un outil de réflexion pour tout le monde, Nations industrialisées comme pays en voie de développement, c'est lorsqu'il souligne que ce gaspillage ne limite pas ses effets aux seuls aspects économiques et moraux. Le gaspillage des aliments auraient aussi un impact fort... sur l'environnement ! À titre d'exemple, souligne la FAO, « *chaque année, la nourriture produite sans être consommée engloutit un volume d'eau équivalant au débit annuel de la Volga en Russie et est responsable du rejet dans l'atmosphère de 3,3 milliards de tonnes de gaz à effet de serre* ». C'est une nouveauté absolue !

L'autre nouveauté effarante que met en avant ce rapport décidément important est que la gaspillage ne s'entend pas seulement en termes de viandes avariées jetées dans les poubelles, surtout dans les pays de bien-être, mais englobe tous les pays, riches comme pauvres. « *Les pays en développement sont plus touchés par les pertes alimentaires durant la production agricole; en revanche, les régions à revenus moyens et élevés connaissent davantage de gaspillage au niveau de la vente au détail et des consommateurs* ». En d'autres termes, la banane qui pourrit en pied à Sibiti ; la pomme de terre de Lekana qui ne peut arriver sur les mar-

chés de Brazzaville ou qui y arrive tard ; la noix de palme quittant Kindingamba et s'avarant sous quelques bâches de camion dans le Pool participent du même gaspillage !

54% de nourriture sont gaspillés au moment de la production

À l'échelle mondiale, souligne le rapport, 54% du gaspillage alimentaire se situerait « en amont », c'est-à-dire pendant les phases de production, de manutention et de stockage et 46% « en aval », soit lors de la transformation, de la distribution et de la consommation de la nourriture. En plus clair, il est tout autant néfaste pour l'environnement de jeter des aubergines de mévente au marché de Poto-Poto que d'envoyer à un incinérateur de New York du poulet dont la date de péremption a été dépassée !

En tout aussi clair : ce combat là implique tout le monde. Producteurs agricoles, circuits de commercialisation, de stockage et réseaux de consommation sont placés face à la même responsabilité que rappelle Achim Steiner, directeur du Programme de l'ONU pour l'environnement : le gaspillage de nourriture dont les coûts sur l'environnement seront à payer « *par nos enfants et petits-enfants* ». Autrement dit, la planète ne se détruit pas seulement du saccage qu'on lui inflige ; elle s'abîme aussi dans la mauvaise manière de produire, de conserver, de vendre et de consommer ce qu'on en tire.

Lucien Mpama

**DÉCOLLEZ
POUR PLUS DE 10 DESTINATIONS AFRICAINES**



Pointe Noire s'ajoute à notre réseau.

Pour répondre à vos attentes, Air Côte d'Ivoire vous offre plus de 10 destinations africaines au départ de Pointe-Noire.

A partir du 19 Août, décollez de Pointe-Noire et profitez du temps de voyage le plus court vers Libreville, Abidjan, Dakar, Conakry, Bamako, Ouagadougou.



Tel. : 06 818 66 66 / 06 826 74 74 • www.aircotedivoire.com



Connecte-toi à MTN 3G+ et découvre sa vitesse !

- Surfez encore plus rapidement.
- Découvrez plus de multimédia en Haute Définition.
- Téléchargez vos jeux et applications en grande vitesse.

Pour plus de renseignements visitez notre site www.mtncongo.net ou rejoignez-nous sur :

www.facebook.com/MTNCDNGO

[eimtn](https://twitter.com/eimtn) 123

www.youtube.com/user/MTNFanClub

www.linkedin.com/company/mtn-congo



Ce Nouveau Monde, il est pour toi.



Brazzaville Cotonou

211 450 FTTC A/R
3 vols par semaine

BZV	9:40	10:30	0:50
PNR	11:15	14:00	2:45
COO	14:45	17:35	2:50
PNR	18:20	19:10	0:50

EMPRUNT OBLIGATAIRE PAR APPEL PUBLIC À L'ÉPARGNE

BGFH Holding 5% Brut 2013 - 2020

Montant global de l'opération : 80 milliards de Francs CFA



Libreville, le 16 Septembre 2013

BGFH Holding Corporation SA, Société tête du groupe BGFHBank lance un emprunt obligataire d'un montant de 80 milliards de francs CFA pour une durée de 7 ans, en vue d'accompagner davantage le financement des projets structurants initiés dans ses pays d'implantation. Cette offre dénommée "BGFH Holding 5% Brut 2013-2020" est ouverte à toute personne physique ou morale résidente ou non dans la zone CEMAC.

Conformément aux dispositions régissant l'Appel Public à l'Épargne sur le Marché financier régional de la CEMAC, cette opération a été autorisée par la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale sous le numéro COSUMAF-APE-C2/13.

Cette émission est composée de 800 000 obligations d'une valeur nominale de 100 000 F CFA, rémunérées au taux de 5% brut et cotées à la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale (BVMAC). Le paiement des intérêts se fera de manière semestrielle, et le remboursement du capital interviendra In fine.

Les souscriptions sont ouvertes du **16 septembre au 31 octobre 2013** auprès de BGFHBourse et des établissements suivants membres du syndicat de placement :

BGFHBank Bénin, BGFHBank Cameroun, BGFHBank Congo, BGFHBank Côte d'Ivoire, BGFHBank Guinée Equatoriale, BGFHBank Gabon, BGFHBank Madagascar, BGFHBank République Démocratique du Congo, UGB Attijarwafabank, La Financière S.A, Africabourse Congo, SCB Cameroun.

A PROPOS DU GROUPE BGFHBank

Le groupe BGFHBank est un Groupe financier international multi-métiers qui allie sollicité financière, stratégie de croissance durable et maîtrise des risques, avec l'ambition d'être la banque de référence sur ses marchés en termes de qualité de service. Fidèle à ses valeurs de **Travail, d'Intégrité, de Transparence, de Responsabilité et d'Esprit d'Équipe**, le Groupe place la qualité de service au cœur de son métier. Il accompagne ses clients particuliers, entreprises et institutionnels dans une relation durable, avec une gamme de produits et services élargie. Le groupe BGFHBank enrichit sans cesse son offre en s'appuyant notamment sur l'expertise de ses partenaires, s'ouvrant ainsi à de nouveaux domaines.

Plus de 1700 collaborateurs présents dans 10 pays accompagnent au quotidien une clientèle diversifiée au Bénin, au Cameroun, au Congo, en Côte d'Ivoire, en France, au Gabon, en Guinée Equatoriale, à Madagascar, en République Démocratique du Congo et à Sao Tomé-et-Principe.

Les équipes du Groupe proposent conseils et services à sa clientèle autour de trois métiers principaux :

- la Banque commerciale avec l'enseigne BGFHBank ;
- la Gestion d'actifs et les Services financiers spécialisés représentés par les marques Finatra, BGFHCapital, BGFHBourse et LOXIA ;
- l'Assurance à travers ses filiales ASSINCO SA et ASSINCO Vie.

Le groupe BGFHBank est également un acteur majeur dans le domaine du **Développement durable** à travers les actions de mécénat développées par la **Fondation BGFHBank** pour les générations futures et dans le domaine de la Formation avec **BBS** : Etablissement d'enseignement supérieur reconnu d'utilité publique.

Contact presse

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter le service Souscription de BGFHBourse aux numéros suivants **+241 04 29 29 63 / +241 02 07 07 68** par e-mail à l'adresse suivante : souscriptions.groupebgfi@bgfi.com

Emetteur :

BGFH Holding Corporation S.A

Arrangeur et Chef de File :

BGFHBourse

Société de Gestion et d'Intermédiation

Syndicat de placement :

- BGFHBank Bénin
- BGFHBank Cameroun
- BGFHBank Congo
- BGFHBank Côte d'Ivoire
- BGFHBank Guinée Equatoriale
- BGFHBank Gabon
- BGFHBank Madagascar
- BGFHBank République Démocratique du Congo
- BGFHBank Sao Tomé & Principe
- La Financière S.A
- Africabourse Congo
- UGB Attijarwafabank
- SCB Cameroun

Cotation :



Période de souscription :

Du 16 Septembre au 31 octobre 2013

Prix d'émission :

100 000 F CFA

Nombre de titres :

800 000 obligations

Conformément aux obligations régissant l'Appel Public à l'Épargne en zone CEMAC, cette opération a été autorisée par la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale sous le N° COSUMAF-APE-C2/13

Contact :

BGFHBourse
5^{ème} étage immeuble les palmiers
Cœur de Libreville
BP : 2000 Libreville - GABON
Tél : (+241) 04 29 29 63 / 02 07 07 68
Email : souscriptions.groupebgfi@bgfi.com
www.bgfi.com



BGFHBank
Votre partenaire pour l'avenir

ENQUÊTE

L'École de peinture de Poto-Poto doit recouvrir l'intégralité du terrain légué par Pierre Lods

La célèbre École de peinture se bat depuis des années pour reconquérir l'intégralité du terrain que son fondateur lui a légué avant sa mort. Mais elle fait face aujourd'hui à une tentative d'expropriation conduite par la famille de l'homme qui succéda à Pierre Lods, Nicolas Ondongo. Si bien qu'elle est menacée dans son existence même par une manipulation. Enquête sur ce qui constitue une atteinte à l'un des biens culturels les plus emblématiques du Congo.

Une histoire pleine de rebondissements

Des documents de justice présentant la famille Ondongo comme propriétaire de la parcelle qui abrite l'école ont été présentés récemment devant la justice afin de permettre à ladite famille de s'approprier, en toute illégalité, une partie du terrain de l'école située en plein cœur de Poto-poto.

Dans le silence de ce lieu mythique qui fait rayonner l'art pictural congolais à travers le monde, l'heure est aux interrogations. La parcelle abritant le siège de l'École de peinture de Poto-Poto, entre les rues Moudzombo et Mayama à Mougali, attise en effet la convoitise des enfants Ondongo qui souhaiteraient vendre la partie du terrain qui est théoriquement « concédée » leur famille par l'État. Un mur a été érigé en 2009, grâce à un financement de l'Unesco, pour séparer la partie qui abrite l'école et le domicile où logent les enfants de feu Nicolas Ondongo qui n'était,

en effet, que le second élève de Pierre Lods. Ondongo a eu l'avantage d'être resté jusqu'à sa mort, en 1990, président de la coopérative des peintres de l'école de Poto-poto. Il fut aussi, selon des documents réunis par un cabinet juridique, directeur régional des affaires culturelles à l'époque du Président Marien Ngouabi. À la mort de ce dernier, et pour des raisons que l'on ignore, le peintre ne fut pas délogé de la maison où il avait vécu avec Pierre Lods.

C'est donc dans ce petit logis qui côtoie l'ancien atelier de Pierre

tation qui régnait dans cet espace vers lequel affluaient les badauds avait fini par nuire à la quiétude des artistes. Si bien que la cour fut séparée en deux avec, d'un côté, la grande paillote où opèrent les artistes de l'école de peinture et, de l'autre, la maison où vécurent Pierre Lods, puis Nicolas Ondongo et où habitent aujourd'hui les enfants de ce dernier.

Un titre foncier douteux

Pour justifier sa présence sur les lieux, la famille Ondongo brandit une décision de justice rendue en

Le hic c'est que ce titre foncier n'est pas daté. Le document de « conservation de la propriété foncière » délivré par la préfecture du Pool est plus que « suspect » si l'on en croit les spécialistes que nous avons consultés. « Il y a un faisceau d'indices convergents, et en tout état de cause il est impossible qu'un document administratif ne soit pas daté. C'est largement suffisant pour dire qu'il y a problème, que du point de vue administratif le document est inexistant », commente un observateur.

« La famille Ondongo a voulu agir à

cument réclame l'exécution de cette décision de justice devenue opposable, faute de recours en appel contre le jugement du tribunal populaire de l'époque. Si cela est acquis, la conséquence est connue : l'expulsion des artistes peintres. Donc, la perte par l'École de peinture de Poto-poto de tous droits sur ce terrain.

Une « machination grave » derrière l'opération

Inquiète de cette manœuvre, des sources bien averties et soucieuses de conserver l'intégrité de l'École de peinture dénoncent une « machination grave ». Elles pensent d'ailleurs que l'institution peut, en effet, envisager une action en justice sachant qu'elle a qualité et intérêt à agir.

Selon des informations recueillies auprès d'un cabinet d'avocat, la mise en œuvre d'une action en contentieux administratif pour contester la régularité et l'authenticité du titre de propriété de base devra être posée. De même, selon un juriste qui étudie la question, l'Association a la « possibilité d'ester en justice, de déposer une demande reconventionnelle ou de constitution de partie civile au regard des préjudices moraux, matériels et financiers qu'elle subit ».

L'affaire qui est à suivre donc, devrait, en toute logique, permettre aux peintres de la célèbre école de retrouver enfin l'intégralité du terrain que leur a légué le Français Pierre Lods.

La Rédaction

Pour la petite Histoire

Le terrain de l'école de peinture de Poto-Poto a été attribué en 1949 à Pierre Lods par le Délégué du Maire de Brazzaville, sur ordre du Gouverneur général, Haut-commissaire de la République française en Afrique équatoriale française, Paul Chauvet.

La case-atelier fut construite par l'architecte Gorja et servait à la fois d'atelier de menuiserie et d'entrepôt du matériel pictural de Pierre Lods. Elle sera baptisée « Centre des arts africains » par le premier promoteur de l'art africain en AEF à l'époque de la colonisation. Ce centre acquiert une notoriété internationale indéniable et atteint son apogée de 1952 à 1955 sans que le terrain fasse l'objet d'un quelconque conflit d'appartenance. Au lendemain de l'indépendance, le 15 août 1960, le centre devient « École de peinture de Poto-poto ». Il est situé dans le même local tout en se dotant d'une stature administrative. Aucun différend n'est enregistré concernant sa propriété par une tierce personne. La propriété de la parcelle se voit donc transférée de facto à l'École qui a déjà acquis une notoriété considérable.

Formellement, le statut juridique de l'École de peinture de Poto-Poto ne sera fixé que tardivement par le décret n° 98-2000 du 16 juillet 1998 qui institue la Direction générale de la culture et des arts avec l'École de peinture de Poto-poto comme un organe rattaché.

Le même siège social est alors maintenu sans qu'une opposition ne soit enregistrée concernant l'appartenance du site.

Lods que le peintre a vécu avec ses enfants. En était-il devenu propriétaire au fil des années? Le titre foncier du terrain était-il établi à son nom ?

Ce qui est vrai c'est que « la maison » partageait jusqu'en 2009 une même cour avec l'école. Mais l'agi-

1984 qui ferait d'elle propriétaire de cette parcelle. « Le titre foncier délivré à son père et actualisé est le document de référence qui a motivé cette décision aussi subite que contestable », explique un juriste, proche de l'École de peinture de Poto-poto.

cause du laxisme de l'État et voilà qu'elle veut renverser le fardeau de la preuve afin de se faire reconnaître titulaire de cet espace », ajoute un autre sachant.

La famille détiendrait par ailleurs une ordonnance du Procureur général rendue en mars 2013. Ce do-

SALVADOR DE BAHIA

Une délégation congolaise reçue par l'AC Bantu

Au Brésil, de l'autre côté de l'Atlantique, est implantée une Association culturelle pour la préservation du patrimoine bantu (AC Bantu). Cette association, que préside Taata Konmannanjy, a reçu la délégation congolaise en marge de l'exposition du Kiébé-Kiébé, qui se tient dans la ville de Salvador du 9 septembre au 29 novembre.

Dans la salle de réunion de l'AC Bantu, le directeur a informé ses hôtes qu'ils étaient les premiers peuples africains au Brésil, et que lui et les membres de l'association culturelle bantu étaient fiers de les recevoir à Bahia, afin qu'ils leur montrent leur façon de vivre au Brésil, et leur décliner leur identité nègre. « Nous sommes loin, mais notre cordon ombilical est en Afrique. Notre culture en prend un coup, du fait que nous ne sommes pas proches de vous. Nous nous sentons abandonnés. Certes, nous ne sommes pas régulièrement avec vous, mais nous avons besoin de vous. Nous voulons vous montrer comment nous avons vécu à l'époque de l'esclavage. » Il a ensuite précisé à ses interlocuteurs qu'à Bahia ils se disent nègres et non mulâtres. « Notre pays est raciste, mais en dépit de cela, nous envoyons nos enfants à l'école, à l'université. C'est pourquoi je dis avec insistance que nous avons besoin de vous. Nous sommes brésiliens certes, mais notre mère c'est l'Afrique. Nous ne l'avons jamais oublié. C'est notre raison de vivre et j'espère que notre mère Afrique ne nous abandonnera pas. »

Madame Konmannanjy, également membre de l'AC Bantu, a informé l'auditoire que le président Lula avait signé un décret qui leur permettait de lutter pour la promotion

de leurs droits. « Ce décret nous a permis de protéger notre patrimoine culturel, car durant des siècles, nous avions perdu l'opportunité d'être plus forts. Parce qu'ici à Bahia, toute l'attention est tournée vers la culture », a-t-elle déclaré. Elle a invité la délégation congolaise à venir souvent à Bahia pour échanger culturellement.

Le Musée afro-brésilien de Bahia donne de la place à l'AC Bantu

Arrivée à la direction de cet espace culturel - le musée afro-brésilien de Bahia - depuis le 9 septembre 2011, le Pr Graça Teixeira, est en train de tout faire pour donner à l'AC Bantu la place qui lui revient. Pour ce faire, elle entend insérer cette association dans le programme 2014 de ce musée, malgré les difficultés qu'elle rencontre : « Chaque fois que je me bats pour eux, on me dit que je ne suis pas nègre et on me demande pourquoi je me bats pour eux. Ils oublient que je suis nègre, parce que mon grand-père est né en Afrique. » Lydie Pongault a rassuré les responsables de l'AC Bantu que le Congo et l'Afrique ne les ont jamais oubliés. « Quand je suis venue par hasard à Bahia, je ne savais pas que je pouvais y trouver des gens bien organisés en association. Je suis surprise et vous en félicite. Vous devez aussi savoir que si nous avons amené le Kiébé-Kiébé ici à Bahia, c'est pour que ceux qui sont les nôtres puissent se retrouver. »

Même réaction pour Camille Bongou qui a félicité ces descendants africains, avant de leur demander de retracer l'itinéraire de la lutte contre l'esclavage, particulièrement au Brésil. Il les a ensuite rassurés, car de plus en plus les Africains se rapprocheront

d'eux, notamment avec la présence massive des communautés angolaise et nigériane, quelques personnes de la République démocratique du Congo et l'implantation de l'ambassade de la République du Congo au Brésil.

Toujours dans ce contexte de rapprocher davantage les communautés, le Pr Armand Moyikoua, recteur de l'université Marien-Ngouabi, qui comme les autres a félicité les responsables de l'AC Bantu pour cette organisation, les a assurés que l'université Marien-Ngouabi apporterait l'énergie la plus multiforme pour faire vivre cette association.

« J'ai retenu dans vos propos une chose très importante : vous envoyez vos enfants à l'école, à l'université. En ce qui nous concerne, nous nous sommes engagés avec l'Université fédérale de Bahia à lier des relations de coopération, ce qui va constituer un lien entre les deux universités ; ce qui va aussi ouvrir les liens avec nos deux peuples. Vous pouvez compter sur nous pour faire aboutir tout cela pour notre bien à tous. »

Rappelons que la délégation congolaise était conduite par Lydie Pongault, conseillère à la culture du chef de l'État, et directrice de la galerie Bassin du Congo, qui avait à ses côtés le Pr Armand Moyikoua, recteur de l'université Marien-Ngouabi ; Pierre Cébert Ibocko-Onangha, préfet du département de la Cuvette ; Camille Bongou, président de l'association Sophia ; Michel Ossemalékou, architecte-urbaniste ; et Émile Gankama, directeur des rédactions des *Dépêches de Brazzaville*.

Bruno Okokana



CONCERTATIONS NATIONALES

Les états généraux à pied d'œuvre

Les groupes thématiques débattent sur leurs matières respectives et en font la synthèse peu avant de prévoir les projets de recommandation à soumettre au présidium d'ici la fin des travaux.

ce niveau de débat, il s'agit de poser le diagnostic en relevant les facteurs de blocage qui entravent le développement du pays dans les différents secteurs d'activité. Au Centre interdiocésain où s'affairent

rait à la base de cet état des choses, ont relevé les participants dont certains ont plaidé en faveur de l'élaboration des lois appropriées censées réduire tant soi peu ces conflits communautaires.

précaire et qu'elle mérite une thérapeutique de choc pour se remettre en selle. Les 172 délégués à ce groupe thématique n'ont cependant pas la même lecture quant à la démarche à suivre pour remédier à cette situation. Pour les délégués de la Majorité, le pays gagnerait en réajustant le tir tout en conservant les acquis déjà engrangés au terme des efforts consentis par les gouvernements qui se sont succédé. Tandis que pour ceux de l'opposition, il n'y a pas d'autre alternative que de faire table rase du passé pour repartir sur de nouvelles bases.

Participation des groupes armés

L'un des groupes thématiques qui pose problème est celui chargé de traiter de la gouvernance, de la démocratie et des réformes institutionnelles. L'opposition et la majorité s'empoignent encore sur des questions de procédure. Les délégués de l'opposition ont soulevé la question des valeurs qu'ils veulent être débattues en liminaire. Pour eux, des options claires devront être levées par rapport à l'attitude à adopter durant les travaux, étant entendu que la perte des repères en terme d'excellence et d'élévation est à la base de l'aviissement de la classe politique congolaise. Cette tentative de recadrage du débat de la part de l'opposition a été perçue comme un faux-fuyant par la majorité qui s'en tient aux termes des références tels que proposés par la co-modération.

Au groupe thématique « Désarmement, démobilisation, réintégration sociale et/ou rapatriement des groupes armés », on n'est pas encore sorti de l'auberge par rapport à la participation des groupes armés. Ayant quitté la salle pour protester contre l'absence des groupes armés à ces travaux censés traiter des causes de la guerre dans l'est de la RDC, les délégués de l'opposition sont finalement revenus aux bons sentiments. Ils ont reçu les assurances du présidium qui a promis d'examiner de concert avec eux cette question afin qu'une option soit définitivement levée en rapport avec cette problématique. Du côté du groupe thématique « Décentralisation et renforcement de l'autorité de l'État », les travaux avancent plutôt bien. Après avoir dressé l'état des lieux de la Nation en traitant notamment le bilan et les perspectives de la décentralisation face à la cohésion nationale, ce groupe thématique s'est ensuite focalisé sur les mécanismes de financement de la mise en œuvre de la décentralisation, mais aussi sur la problématique de l'installation des nouvelles provinces prévues par la Constitution. À tout prendre, les travaux par groupes thématiques évoluent bien nonobstant quelques problèmes d'humeur à gérer. Tous ces groupes débattent de leurs sujets et en font la synthèse peu avant de prévoir les projets de recommandation à soumettre au présidium d'ici la fin des travaux.

Alain Diasso



Les délégués aux concertations nationales

Après quelques atermoiements du début, les travaux des concertations nationales sont en passe de prendre leur vitesse de croisière avec les débats qui ont lieu, depuis le 13 septembre, dans les différents sites retenus. Techniciens, professeurs d'université, personnalités politiques et autres prennent part à ces débats d'un haut niveau scientifique. Chacun tente de mettre à contribution son expertise dans les différents groupes thématiques. À

les délégués chargés de débattre de la thématique « Conflits communautaires, paix et réconciliation nationale », les participants s'attellent à rechercher les causes profondes des conflits qui caractérisent les rapports entre les différentes communautés en RDC. Ces conflits communautaires sont tellement enracinés dans le mental des populations au point de mettre en mal la cohésion tant recherchée à la base. Le problème foncier se-

Les délégués participant au groupe thématique « économie, secteur productif et finances publiques » basés à l'hôtel Royal, débattent depuis ce week-end, entre autres, de la vision des politiques économiques de la RDC, de la stabilité macroéconomique, des défis d'une croissance économique durable et de la création d'emploi, etc. Ils se sont accordés sur le fait que la santé économique du pays est très

VIE DES PARTIS

Jean-Lucien Bussa annonce la création prochaine du Courant des démocrates rénovateurs

La formation politique soutient la dynamique de l'alternance et l'instauration de la vraie démocratie en RDC.

L'opposition congolaise vient de s'enrichir d'un nouveau parti. C'est désormais une réalité, le député Jean-Lucien Bussa vient de se jeter à l'eau. Il a lancé, le 14 septembre, l'idée de la création de son parti politique, le Courant des démocrates rénovateurs. Malgré que les portes de la salle Le Conforta, située sur l'avenue Gambela, dans la commune de Kasa-Vubu, où était prévue cette activité lui étaient fermées, le député élu de Budjala, dans la province de l'Équateur, ne s'est pas empêché de s'adresser aux centaines de ses admirateurs, compagnons de lutte et amis présents pour la circonstance. « Nous venons de faire aux Congolais une nouvelle offre politique avec des propositions alternatives », a souligné Jean-Lucien Bussa. Pour le député, ce parti politique, qu'il veut réellement démocratique, aura comme noble ambition de projeter une vraie démocratie dans le pays.

Un rendez-vous pour 2016

Déjà, ce parti politique a pris rendez-vous avec les élections de 2016. Pour Jean-Lucien Bussa, le Courant des démocrates rénovateurs présentera, de concert avec l'opposition, des candidats à tous les niveaux au cours des élections attendues dans trois ans au



pays. « Le changement commence aujourd'hui. L'engagement que nous prenons ce jour c'est pour 2016 », a-t-il dit.

Cela permettra, selon Jean-Lucien Bussa, de mettre fin à la dictature et à la déconfiture de l'État et d'offrir aux Congolais un leadership crédible et fort dont ils ont besoin.

Un État de non-droit

Le député Bussa soutenu par ses collègues députés dont Jean-Claude Vuemba et tous ceux qui l'ont accompagné pour cette première sortie ont fait le constat de l'absence d'un État de droit en RDC. « Ils sont là en train de parler cohésion nationale, alors qu'à cinq cents mètres du Palais du peuple, on barricade la démocratie », a déploré le président du Mouvement du

peuple congolais pour la République. À en croire Jean-Lucien Bussa, instaurer un État de droit serait parmi les combats que son nouveau parti devra mener. « Bien que toutes les dispositions aient été prises, l'argent de la location de la salle payé et les autorités officiellement informées, les portes nous sont fermées. Cela démontre que nous sommes dans État bananier », a-t-il soutenu. On rappelle que le député Jean-Lucien Bussa était un haut cadre du Mouvement de libération du Congo, où il assumait les fonctions de secrétaire général adjoint en charge de l'idéologie. Il a été éjecté du directoire de ce parti puis carrément de ce mouvement, après avoir dénoncé la gestion du parti et des comportements de certains cadres qui ont été à la base de sa déconfiture à l'élection du gouverneur de l'Équateur.

Un peu hésitant, malgré le soutien dont il bénéficie des certains cadres et membres du MLC ainsi que de l'opposition, la présence de ses collègues à la manifestation de « l'esplanade de la salle La Conforta » a été le déclic pour annoncer officiellement l'idée qui couvait en lui et qui lui brûlait le cœur. « Nous sommes venus pour soutenir notre ami dans le cercle de réflexion. Comme tu n'es pas libre d'exercer là où tu es, crée ton parti. On sera là pour te soutenir », lui avait lancé Jean-Claude Vuemba.

Lucien Dianzenza

POURPARLERS DE KAMPALA

Un communiqué commun attendu entre le M23 et le gouvernement

Les deux parties à la table des négociations disposent de moins de dix jours pour trouver un consensus.

Les pourparlers entre le gouvernement congolais et le mouvement rebelle M23 semble au point mort depuis la reprise des travaux à Kampala, le 10 septembre. Malgré l'absence d'une rencontre directe entre les deux parties jusqu'au 13 septembre, le ministère ougandais de la Défense a annoncé la publication d'un communiqué conjoint gouvernement-M23 la semaine prochaine. Sa conviction est basée sur les résultats des consultations séparées entamées par le médiateur avec les deux délégations pour « construire un consensus ».

À partir de 17 septembre, les parties à la table des négociations et la médiation ougandaise ne disposeront plus que d'une semaine pour trouver un consensus conformément à la recommandation des chefs d'État de la région des Grands lacs réunis en sommet le 5 septembre. Ils avaient exigé la reprise des discussions sous les trois jours et leur fin endéans quatorze jours. Parmi les points de divergence entre le gouvernement congolais et le M23, il y a également la participation de la rébellion aux concertations nationales en cours à Kinshasa. Le porte-parole du gouvernement, Lambert Mende Omalanga, y a réservé une fin de non recevoir.

Avant cette phase des pourparlers, le M23 a subi des lourdes pertes et a été délogé des certaines de ses positions stratégiques par l'armée de la RDC. Le gouvernement rwandais a été accusé, une nouvelle fois, d'apporter un soutien à la rébellion congolaise. La partie congolaise est donc repartie pour Kampala, avec des arguments de taille sur la connivence entre Kigali et la rébellion congolaise émanation du Congrès nationale pour la défense du peuple. Les pourparlers en cours « sont destinés à mettre fin au conflit qui oppose depuis mai 2012 les rebelles du M23 à l'armée congolaise dans le Nord-Kivu ».

Jeannot Kayuba

MÉTROLOGIE ET NORMALISATION

Les cinquante pires années devant les Congolais

La crainte exprimée par l'Association pour la promotion de la métrologie et la normalisation en RDC (Apromen) se justifie par le « bilan peu flatteur » du premier cinquantenaire de l'indépendance de la RDC en cette matière.

L'association, qui s'est donné la mission d'informer et de sensibiliser la population sur la nécessité d'intégrer ces deux outils de développement durable dans leurs activités quotidiennes, a jugé nécessaire de placer le deuxième cinquantenaire de l'indépendance de la RDC sur le thème « La pratique de la métrologie et la normalisation, socle du développement ». Selon elle, la seule bonne foi de l'élite politique, économique et scientifique ne suffira pas à engager durablement le pays dans cette voie. L'enjeu même que représente de nos jours la métrologie et la normalisation n'est plus à discuter. Il représente même une dimension stratégique pour la RDC, engagée dans de multiples chantiers pour accélérer son développement. « Les défis seront plus difficiles à surmonter à cause des effets liés à la mondialisation du commerce, de l'investissement et de la fabrication; de l'élaboration et la mise en œuvre des référentiels (normes et règlement) ainsi que des outils devant faciliter l'évaluation de leur conformité, et de la croissance de la haute technologie dans presque tous les secteurs de l'économie ».

Devant tant de défis à relever, l'Apromen a appelé à une consolidation de la culture de la métrologie et de la normalisation pour garantir l'impact réel des choix



Le président de l'Apromen, Bertin Ntumba

économiques du pays, désireux de rejoindre le rang des pays développés et émergents. « Les institutions de l'État, le secteur privé et les organisations de la société civile doivent s'investir à les diffuser dans toute la société en tant que piliers pour assurer la qualité des infrastructures de base, de la recherche et de l'éducation de base et la formation continue ». En assurant ainsi la qualité de ces secteurs, la RDC arrivera à mieux répondre aux problèmes liés à la santé, la sécurité des personnes, le transfert et la maîtrise de la technologie, la connaissance des ressources, l'établissement des statistiques fiables, le renflouement du trésor public... Il est im-

portant d'arriver à une meilleure compétitivité de l'économie congolaise mais aussi à une protection plus efficace de l'environnement. Le pays accuse un retard, au regard des avancées perceptibles sur le plan international en matière de technologie. « Si la RDC n'évolue pas, les cinquante prochaines années seront pires pour les Congolais que celles que nous venons de passer après l'indépendance ». Aussi a-t-elle estimé que la pratique optimale de la métrologie et de la normalisation en RDC est un atout indéniable pour garantir l'unité et contribuer plus efficacement à la lutte contre la pauvreté.

Laurent Essolomwa

CONNEXION INTERNET MOBILE

L'opérateur le plus rapide du Congo

Selon les données techniques et sur la base d'une comparaison des vitesses théoriques de chaque génération, l'agence Experts a établi le top 4 de la manière suivante : Tigo (4H+), Airtel (3.75G), Orange (3G+) et Vodacom (3G).

Cette étude est publiée au moment où les sociétés de téléphonie mobile se sont lancées depuis un certain temps dans une course effrénée pour proposer la plus grande vitesse de connexion Internet mobile à leurs abonnés qui se comptent en millions pour les plus grands réseaux de la RDC. L'agence Experts a dressé ainsi un constat technique global en se référant à un tableau comparatif des vitesses qui existent entre les différentes versions de générations des technologies de téléphonie mobile. « Tigo a théoriquement le double de la vitesse de la connexion internet supersonique d'Airtel. Cette dernière représente 1.4 la vitesse de la connexion d'Orange. La performance de 3G+ est théoriquement dix fois supérieure à celle de Vodacom ».

Toutefois, Experts ne s'est pas voulue catégorique dans ses affirmations, au regard d'un certain nombre de points importants nécessitant des éclaircissements. D'abord, il

s'agit d'une différence théorique dans la vitesse de connexion Internet mobile. Ensuite, l'agence a également soulevé la question relative aux fluctuations de la connexion internet chez les différents opérateurs, parfois sur une longue période. Enfin, elle a déploré aussi le fait qu'il s'agit d'une performance théorique observable seulement dans la capitale, Kinshasa, et quelques grandes villes du pays.

Aussi les efforts à venir devront-ils se concentrer dans la stabilisation de la vitesse de connexion Internet. « C'est un gage de leur sérieux en la matière ». La question est cruciale surtout en cette période de forte concurrence, avec des propositions alléchantes de nouvelles applications mobiles comme la visiophonie, le transfert de données (films, musiques, etc.) à très haut débit et la télévision sur mobile. « Les offres THDM (Très haut débit mobile) commencent à se généraliser chez la plupart des opérateurs africains ».

La RDC n'est pas restée en marge de cette révolution. C'est d'ailleurs l'un des deux secteurs, avec les mines, qui poussent actuellement la croissance de l'économie congolaise. L'on estime que cette croissance de la téléphonie mobile va continuer à prendre de l'ampleur au cours des prochaines années. En effet, selon l'étude, les connexions à Internet via mobile représenteront d'ici à 2015 au moins 80% des connexions. « Cela va conférer aux mobiles la position de premier moyen de connexion à Internet dans le monde ».

Le développement des services Internet en Afrique n'est ni plus ni moins extraordinaire. 500 millions de personnes ont accès à la 3G ; 3,4 milliards d'ici à 2015 (source Agence Ecofin). Quant au nombre de téléphones portables, il se situe à 3 milliards, soit presque le double (1,2 milliard) du nombre de connexions Internet dans le monde (source groupe Ericsson).

L.E.

NOUVELLES TECHNOLOGIES

Un site web pour le Syméco

La plate-forme, qui a officiellement été remise à cette formation syndicale par le concepteur, est déjà opérationnelle.

Le site du Syméco est une source officielle d'informations pour la presse, les autorités, les médecins et le public. « En vous connectant à



Remise officielle du site au Syméco, par le DG de Synergy Group

Le Syndicat des médecins de la RDC (Syméco) a officiellement lancé son site web. C'était au cours d'une manifestation organisée le 13 septembre au studio du Centre culturel Boboto, à Gombe.

Pour le secrétaire général du Syméco, le Dr Juvénal Muanda Nlenda, ce site web est une réponse du bureau exécutif de cette association à un besoin pressant de communiquer en toute objectivité et de manière permanente avec les médecins du pays, partout où ils se trouvent à travers le monde, afin de les éclairer et de leur permettre de s'assumer en connaissance de cause, devant les questions fondamentales et tous les enjeux intéressant leur vie socioprofessionnelle.

Une source sûre d'informations

Parlant des différentes rubriques de ce site, le secrétaire général du Syméco a insisté sur la volonté de ce syndicat de véhiculer des informations objectives, vraies et vérifiables, « qui seront très souvent ap-

www.symeco-cd.com, vous pouvez désormais vous informer correctement sur tous les dossiers syndicaux qui vous intéressent. Vous avez la possibilité et la facilité d'adhérer au Syméco en ligne, de laisser des commentaires et d'avoir des échanges avec les dirigeants du Syméco », a-t-il rassuré.

Se positionner dans le monde syndical

L'ambition et le grand défi du Syméco, reste, selon son secrétaire général ainsi que le doyen du Conseil des sages, de se positionner dans le monde syndical et dans la corporation médicale, par des innovations. Cette vision a également été soutenue par le secrétaire général de l'Union des infirmiers du Congo, Joseph Kibangula, qui a salué l'esprit d'innover le monde syndical et scientifique affiché par le Syméco. Ce site, qui constitue, selon le directeur général de Synergie groupe, le son concepteur, Al Kitenge, un lien entre le syndicat et les médecins,



L'assistance à la cérémonie de remise officielle du site

puyées par des éléments des preuves téléchargeables ». Pour le Dr Juvénal Muanda, en cette phase d'implantation du Syméco et en ce moment où la désinformation, l'intoxication, la diabolisation gratuite et la manipulation gangrènt la corporation médicale au risque de lui faire perdre toute sa noblesse, le

entre le syndicat et les malades ainsi qu'entre le syndicat et la population, y compris les autorités, est également un outil d'engagement sociétal. Il est, à l'en croire, un site interactif qui permet d'avoir de l'information, de poser des commentaires et de proposer des solutions.

L.D.

LIVRES

Modèles de «Gestion durable des agro-systèmes en milieu tropical humide»

Fruit d'une étude menée sous la direction du Pr Paul Malumba, le sujet développé dans l'ouvrage paru ce mois chez L'Harmattan se focalise sur le cas de la RDC.

"Gestion durable des agro-systèmes en milieu tropical humide", cet intitulé laisse deviner le propos du livre qui repose sur « quatre études de cas réalisées en RDC », indique la quatrième de couverture. Il est pour ce faire, explique l'éditeur, « consacré à la présentation des modèles de gestion d'agro-systèmes susceptibles d'être développés en milieu tropical humide ».

Les quatre études de cas évoqués par le professeur à la faculté des sciences agronomiques de l'Université de Kinshasa ont une réelle assise. En effet, Paul Malumba assure le lecteur sur le fait que rien n'a été laissé au hasard, au contraire. Il précise plutôt que ces dernières ont été réalisées de la meilleure manière en pleine considération des « contraintes d'ordre socioéconomique des milieux étudiés ». Ce, sans faire abstraction à « la taille des exploitations soutenables au regard de la capacité de travail et des contraintes foncières ». Et le professeur d'affirmer, en définitive, la prise en compte des « contraintes liées au maintien de la fertilité des sols ». Il appert que

les études ainsi menées ont été motivées par un besoin légitime et seraient dès lors perçues comme un vrai coup de pouce aux populations rurales. En effet, celles-ci s'obligent à expérimenter de « nouveaux modèles de gestion des terres » face à la nuisance avérée de la culture itinérante sur abattis-brûlis jugée dévastatrice « pour le potentiel productif en milieu tropical humide ». En effet, si divers auteurs ont en partage le fait que ce système traditionnel de gestion de la fertilité des sols se révèle nuisible, il est clair que « couplée à la poussée démographique et à l'urbanisation », comme souligné ici, les ruraux ne peuvent trouver d'issues heureuses que dans de nouvelles expérimentations.

Paru dans la Collection Études africaines de L'Harmattan, Gestion durable des agro-systèmes en milieu tropical humide devrait trouver un écho favorable dans le continent. Ainsi, le monde rural et agricole, mieux les pays qui partagent les conditions climatiques similaires à la RDC devrait servir de référence. Aussi gagneraient-ils assurément à consulter les 120 pages de l'ouvrage du docteur en sciences agronomiques Paul Malumba.

Nioni Masela

VIE DES CLUBS

V.Club s'offre le complexe sportif Mundabi

Engagés en Ligue des champions en 2014, les Dauphins noirs de Kinshasa disposent maintenant d'un espace propre de préparation avec cette acquisition.

Situé sur les hauteurs du quartier Kimbondo dans la commune du Mont-Ngafula à Kinshasa, le complexe sportif Mundabi a été acheté par l'AS V.Club depuis le 3 septembre, selon le site web officiel des Dauphins noirs de la capitale. L'on apprend, la veuve Mundabi Fal Bob qui fut ancien président du SC Inter et responsable du Grand Hôtel Kinshasa a trouvé un accord financier avec les responsables du club, notamment le président du conseil suprême Pierre Kazadi Tshishishi et le président du comité de direction le général major Gabriel Amisi Kumba Tango Four. La veuve Mundabi Fal Bob leur a remis la clé du domaine avec les portes cochères déjà peintes aux couleurs vert et noir de V.Club. Selon la description, il s'agit d'une large concession avec un bâtiment de près d'une vingtaine de chambres munies chacune des toilettes, des lits en fer superposés aux matelas Dux pour deux ou quatre personnes, deux chaises, une table, un placard pour vêtements. Toutes les chambres donnent sur un patio. On y trouve une salle d'accueil, un réfectoire et une cuisine avec ses annexes, une buanderie, des

locaux magasins, une salle de causeries techniques munie de soixante-quatre sièges et un écran géant pour des séances vidéo, etc.

Un autre grand bâtiment sert de salle de musculation avec divers matériels sportifs de pointe, débouchant sur des installations attentantes pour des exercices physiques dans les conditions exigées. De grands espaces aux alentours pourraient recevoir des terrains de basket-ball, volley-ball, handball, et même de dojo pour la pratique des arts martiaux comme le judo. Une grande piscine est aménagée devant les deux vastes constructions de l'enceinte.

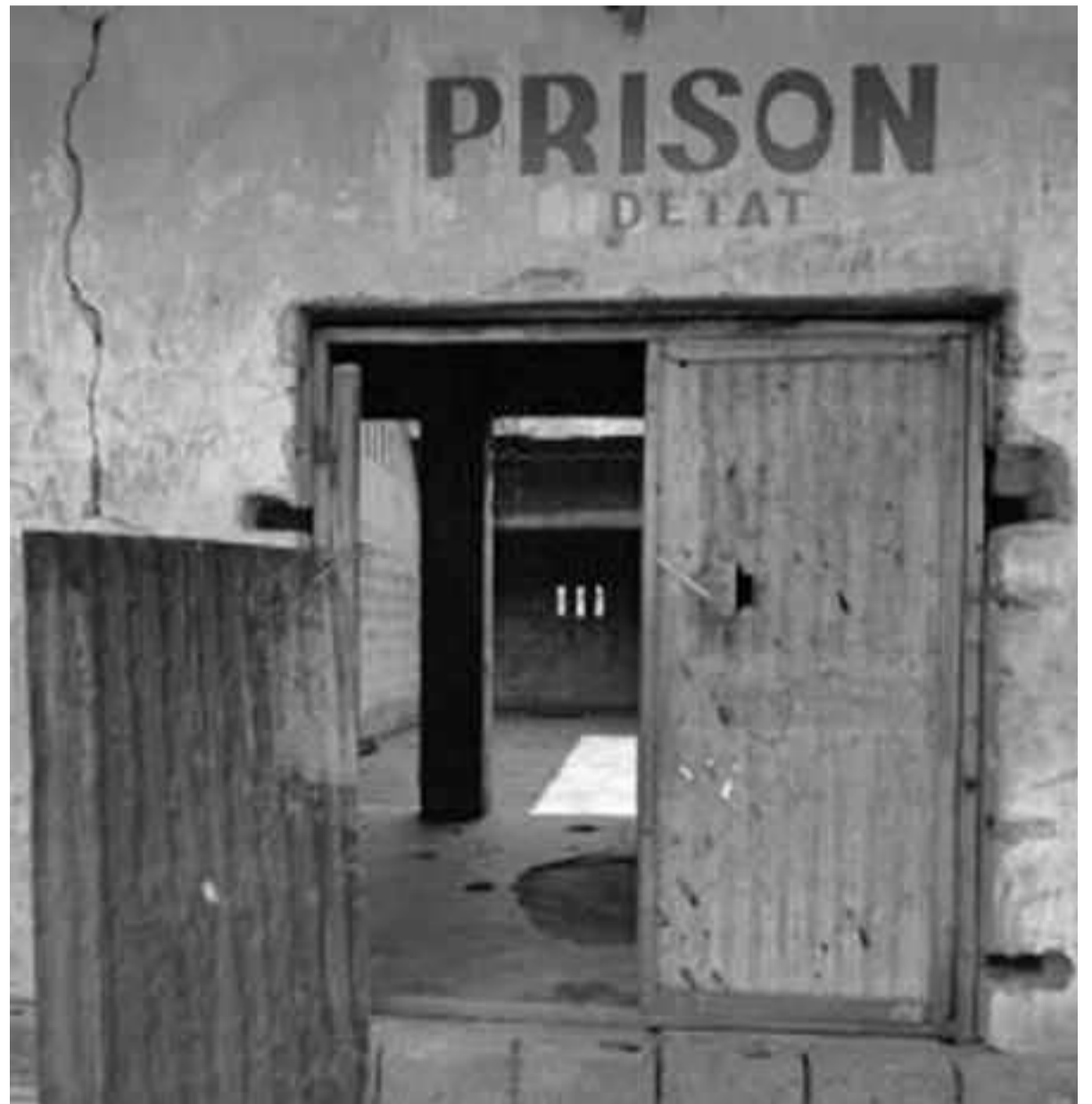
Dans son prolongement et dans un enclos à part, existe une aire de jeu aux dimensions olympiques, pour la pratique du football, dont la terre est en train d'être retournée par des spécialistes qui l'arrangent pour recevoir bientôt une pelouse naturelle de bonne qualité.

L'un de deux représentants de la RDC en Ligue des champions d'Afrique, V.Club dispose ainsi d'un espace propre de préparation.

Martin Enyimo

DÉCONGESTION DES PRISONS

La VSV encourage le ministère de la Justice et droits humains à poursuivre sa politique



Une prison de la RDC/ Photos droits tiers

L'ONG exhorte le gouvernement à veiller scrupuleusement à l'application de l'arrêté ministériel pour que non seulement tous les détenus concernés en bénéficient effectivement, mais aussi aux fins d'assurer l'atteinte de l'objectif escompté.

Dans un communiqué du 12 septembre, la Voix des sans-voix pour les droits de l'homme (VSV) a noté que la surpopulation carcérale tant déplorée dans les prisons du pays se trouve à l'origine des graves difficultés de gestion et de prise en charge qu'éprouvent à titre illustratif les responsables pénitentiaires de la Prison centrale de Makala (PCM) et ceux d'autres prisons de la RDC au grand dam de leurs pensionnaires. L'ONG, qui a salué la mesure de la ministre de la Justice et droits humains à travers la signature de l'arrêté d'organisation judiciaire rendu public le 31 août, portant la mise en liberté conditionnelle de mille vingt-cinq détenus, condamnés pour des délits des droits communs, a saisi cette occasion pour l'encourager par rapport aux efforts déployés en vue de l'assainissement et l'humanisation des conditions de détention dans les milieux carcéraux du pays.

Dans cette optique, la VSV a recommandé à la ministre de veiller à l'application stricte et effective de son arrêté ministériel, en l'élargissant notamment à toutes les prisons et lieux de détention disséminés à travers le pays et de prendre des dispositions impératives pour la régularisation immédiate des dossiers de certains prévenus se retrouvant en détention prolongée sans dossiers judiciaires.

L'ONG l'a également exhortée à s'investir positivement pour la libération des détenus politiques croupissant actuellement à la PCM et à s'impliquer davantage en faveur de la fermeture de tous les lieux de détention parallèles ne dépendant pas de parquets. L'application effective de cet arrêté, note-t-on, a eu comme effet positif, la libération le 1er septembre des centaines de pensionnaires de la PCM. Il s'agit principalement des détenus condamnés pour escroquerie, vol simple et homicide involontaire ayant purgé le quart de peine et ayant fait preuve d'amendement durant la durée d'incarcération.

Lucien Dianzenza

CHRONIQUE

Brazzaville s'identifie à l'universel

Plutôt que de pérorer par ignorance l'on devrait faire un minimum d'efforts pour comprendre et finalement convenir que notre ville capitale est résolument axée sur la culture de l'universel au vu des nombreux symboles et monuments qui jalonnent son parcours historique et considérer cette donne comme une richesse au lieu de se complaire par facilité dans des accusations de colonisation culturelle ou encore dans des définitions ésotériques qui devraient amuser plus d'un Congolais sur deux. Brazzaville, ville historique sans prétention démesurée vous présente ses plus beaux appareils, symboles d'une vie qui ne va pas sans heurts ni accroc, mais qui s'exprime simplement dans toute sa diversité. Il s'en est passé bien du temps depuis que notre ville a été créée en 1880, ce qui lui a permis de voir naître sur son sol une quantité exceptionnelle d'édifices historiques aussi imposants et superbes les uns que les autres et d'une telle qualité architecturale qu'on lui reconnaît même le mérite d'avoir pu les préserver et d'avoir ainsi stratifié toutes les pages de l'histoire du pays.

1960, c'est l'année où le Congo acquiert son indépendance, mais il faut rappeler que quelques années auparavant, le même pays avait obtenu un statut de République. Premier des symboles distinctifs de cette nouvelle République son drapeau, divisé en diagonale par une bande jaune, avec un triangle supérieur de couleur verte et un triangle inférieur de couleur rouge, affichait déjà une ambition, un projet de société. Le vert symbolisant l'agriculture et les forêts, le jaune l'amitié et la noblesse du peuple et le rouge associé à la lutte pour l'indépendance. En même temps que les couleurs figurées reprenaient celles, panafricaines, de l'Éthiopie, le pays s'illustrait comme une Nation forte et souveraine à travers ses symboles nationaux que sont le lion et l'éléphant.

Que dire des superbes constructions que sont la Cathédrale de Brazzaville (1892), la plus ancienne d'Afrique centrale, entièrement conservée et élevée par Mgr Augouard, une des plus anciennes maisons de la ville ; la Basilique Sainte-Anne du Congo, élément emblématique de Brazzaville, édifice religieux marquant un temps fort entre la France et le Congo ; le Couvent Javouhey, le plus ancien établissement religieux féminin de Brazzaville fondé dès 1892 par les sœurs de Cluny.

De nombreux monuments permettent de relier Brazzaville au reste du monde et ces constructions se sont achevées pour la plupart vers 1895, dont le Palais du Peuple (1901), la Case Tréchet, plus ancienne maison privée de Brazzaville, construite en 1888 et agrandie jusqu'en 1905, actuelle Ambassade de Russie. Le Stade Félix-Éboué quant à lui, inauguré en 1944 par Charles de Gaulle, est également un bon modèle du genre à l'instar de l'Hôtel de ville inauguré en 1963 à l'emplacement de la première mairie et du bourg précolonial de Mfa ou Mfoa, autre exemple d'architecture climatique.

La Poste Centrale, toujours splendide, nous dévoilait déjà le style Art déco en 1931 au même titre que la Case de Gaulle qui abrite la résidence de l'ambassadeur de France et date de 1942, s'inspirant des principes qui avaient présidé à la construction du palais de Chaillot à Paris.

En plus des monuments ci-dessus mentionnés, un ensemble de monuments qui ont été érigés dans le cadre du Cinquantenaire de l'Indépendance ne font que renforcer la beauté de la ville. La Tour Nabemba, inaugurée en 1990, est un gratte ciel et pôle financier de trente niveaux dont les Congolais ne sont pas peu fiers car, avec le temps, elle s'est avérée une curiosité touristique au même titre que le Musée Marien-Ngouabi. Le Palais des congrès, l'École de peinture de Poto-Poto, célèbre établissement créé en 1951 par Pierre Lods qui enseigne l'art traditionnel africain dans toute sa splendeur et aujourd'hui le Mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, réalisé en 2005-2006.

La nouvelle statue de la Liberté érigée devant la gare et classiquement inspirée de la version américaine, découvrant cette femme en pagne qui tient d'une main la flamme « inapaisable » de la Liberté et de l'autre une « table de la Loi ». La statue du premier Président congolais, Fulbert Youlou (1917-1972), érigée près de quarante ans après sa mort et celle de Jacques Opangault en redingote, canne à la main (1907-1978), représentent de véritables symboles d'unité nationale. La "Colombe de la Paix" érigée au rond-point de Poto-Poto, au bout de l'Avenue de la Paix, est censée rappeler qu'en dépit des contradictions très souvent dommageables en vies humaines et faisant des dégâts matériels considérables, le pays a toujours manifesté une volonté de "pacifier" son Histoire et de la symboliser par des monuments visibles par tous dans la capitale.

La Colonne de l'Indépendance, inaugurée en août 2010, imposante avec ses 17 mètres de haut, rappelle bien sûr les colonnes antiques, ou celles plus récentes de Paris (colonne Vendôme, colonne de la Concorde...) qui en son sommet présente une femme symbolisant la République tenant une table de la Loi où est inscrite la devise du Congo (Unité, Travail, Progrès).

Toutes ces présentations non exhaustives permettent d'affirmer, avec force, que Brazzaville fait partie de ces très rares villes qui peuvent se targuer de lier tradition et modernité et, partant, s'identifier à l'universel.

Ferréol Constant Patrick Gassackys

NÉCROLOGIE

Laudes Martial Mbon, journaliste, a le regret d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de sa mère, Émilie Gambou, survenu le jeudi 12 septembre au CHU de Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au numéro 49 de la rue Abila à Talangaï, arrêt Libanga ya talo. La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



TOURISME

Parcourir l'Afrique en voiture

C'est l'objectif que s'est fixé Mark Sampson, l'humoriste sud-africain qui a quitté Cap Town depuis le 1er juillet. Ce voyage est pour lui un moyen de mieux sensibiliser l'opinion africaine aux changements climatiques.

Cette ronde de l'Afrique a une particularité car Mark Sampson l'effectue à bord d'un véhicule réhabilité et qui date de la Seconde Guerre mondiale. L'expédition est intitulée « *L'Afrique dans le sens des aiguilles* » car l'artiste sud-africain se déplace avec sa famille autour de la circonférence du continent. Mark Sampson visite donc en priorité les pays qui bordent l'Afrique dans ses extrémités, du Nord au Sud et de l'Est à l'Ouest. Toutefois, certains pays de l'intérieur du continent sont également passés en revue. L'artiste visitera au total quarante pays où il sera sur scène pour des spectacles acquis à la cause de la sauvegarde de l'environnement. En effet, à travers ce voyage, Mark Sampson étudie la manière par laquelle l'Afrique peut aider le monde à faire face au changement climatique grâce à sa biodiversité. Pourvu que les moyens de sa sauvegarde soient mis à disposition.

Au sujet du véhicule, celui-ci n'émet pas de gaz à effet de serre puisqu'il fonctionne avec l'huile de cuisson. Il est par ailleurs doté d'une horloge écologique et est alimenté par l'énergie so-



Le véhicule de parcours

laire. « *Je veux inspirer les gens avec les histoires positives de l'Afrique pour se tenir main dans la main à travers le continent, diffusant un message de panafricanisme* », a déclaré Mark Sampson en présence de l'ambassadeur sud-africain au Congo, Malenisi Genge. À ce jour, il a déjà visité quatre pays notamment la Namibie, l'Angola, la RD Congo et le Congo Brazzaville où il se trouve actuellement. Dans les prochains jours, Mark Sampson mettra le cap sur Pointe-Noire avant d'atteindre le Gabon.

Seulement, le parcours de l'humoriste

sud-africain n'est pas fait de rose uniquement. Il a relevé quelques difficultés rencontrées notamment sur l'état des routes ayant occasionné plusieurs pannes. La langue également constitue une barrière difficile à franchir d'autant plus que, anglophone, Mark Sampson doit traverser différents pays où l'anglais n'est pas couramment parlé. Le cas de l'Angola et des deux Congo. Il a en outre lancé un appel à toute personne de bonne volonté capable de mettre à sa disposition de l'huile à cuisson pour tenir le pari.

Rominique Nerplat Makaya

Brazzaville accueille le cirque français

La compagnie Defracto de France présentera le 17 septembre à 19 heures à l'Institut français de Brazzaville son spectacle « circuits fermés » dans le cadre de la tournée africaine.

Les Brazzavillois ont de nouveau l'occasion de revivre des scènes de jonglerie grâce à deux virtuoses de

cet art, Guillaume Martinet et Minh Tam Kaplan. Ces deux jongleurs autodidactes réinventent un langage corporel.

Minh Tam Kaplan a travaillé avec la compagnie suédoise Cirkus Cirkör pendant 9 ans. Il a joué plusieurs saisons en cabaret, en Europe et en Asie. Guillaume Martinet se forme

au Centre des arts de Toulouse où il a créé plusieurs formes courtes, joué en théâtre et en cabaret pendant 2 ans.

« Circuits Fermés », lauréat en 2010 de Jeunes Talents Cirque Europe qui depuis, soutient ses productions autant que le font bien d'autres structures.

Jeux de la Francophonie. Déjà trois médailles pour le Congo

Belle revanche pour les Congolais engagés dans les Jeux de la Francophonie après avoir failli ne pas participer à la compétition internationale faute de visas, les succès sont finalement au rendez-

vous. Le groupe de hip-hop Speed Idance a remporté la médaille d'or en battant la France en finale dans sa catégorie, tandis que le photographe Baudoin Mouanda décrochait l'argent,

derrière la Suisse. Dans la catégorie conte, Dorient-Arnaud Kaly-Soumbou s'est hissé sur la troisième marche du podium, derrière le Cameroun et le Canada.

COOPÉRATION CULTURELLE

L'Espagne envisage une exposition photos à Brazzaville

Le ministre de la Culture et des arts, Jean-Claude Gakosso, s'est entretenu avec Antonio Fernandez, ambassadeur d'Espagne au Congo. Au nombre des sujets abordés le 13 septembre figure l'organisation d'une exposition photos au mois d'octobre.



Antonio Fernandez avec Jean Claude Gakosso

Cinq cent mille photos seront exposées sur les 57 mille photos de négatifs récupérés au musée national de la République démocratique du Congo. Un patrimoine important auquel s'ajouteront quelques photos de la République du Congo. « On essayera d'emmener cette exposition dans quelques pays d'Amérique Latine pour montrer que les artistes américains sont les petits-fils des Espagnols et des Africains », a indiqué Antonio Fernandez. Pour lui, le mois d'octobre marque la célébration de la fête nationale d'Espagne, « C'est une première que l'Espagne organise à Brazzaville sa fête nationale. Nous allons profiter pour inaugurer cette exposition qui montre la vie des communautés autour du fleuve Congo. »

Ces deux personnalités ont également abordé la nécessité de l'apprentissage de la langue espagnole. « Cela permettra à beaucoup de gens d'étudier en Espagne, de passer des vacances ou de faire des achats des propriétés immobilières. Les espagnols sont nombreux à venir au Congo dans le cadre économique, commercial et, pour quoi pas, culturel. »

Rosalie Bindika

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Signature d'un accord de coopération entre l'université Marien-Ngouabi de Brazzaville et l'université fédérale de Bahia

Le document a été signé, jeudi 12 septembre, en marge du vernissage de l'exposition du Musée-Galerie du Bassin du Congo, respectivement par le Pr Armand Moyikoua, recteur de l'université Marien Ngouabi (Congo) et son homologue de l'université fédérale de Bahia (Brésil), la Pr Dora Leal Rosa, représentée par le vice-recteur, Luiz Rogério Bastos Leal.

Au terme de cet accord en douze points, axé sur la coopération scientifique, pédagogique et administrative, les deux parties conviennent, « dans la mesure de leurs moyens et disponibilités », de promouvoir des relations portant notamment sur : l'échange d'enseignants, de chercheurs et de personnels administratifs, l'échange d'étudiants de niveau master et doctorat, la réalisation de projets communs de recherche, l'organisation conjointe de stages, de séminaires et de colloques, l'échange d'informations scientifiques et techniques et de publications, la co-direction ou co-tutelle de thèses de doctorat.

Le partenariat est établi pour une période de cinq ans renouvelable par tacite reconduction. Le nombre d'enseignants, de chercheurs et

d'agents administratifs accueillis dans l'une ou l'autre université est fixé chaque année d'un commun accord, stipulent les points 10 et 4. D'autres précisions concernent les missions de recherche et de stage administratif pour lesquelles, les frais éventuellement engagés seront à la charge de l'université d'origine des personnels concernés. « *a présente convention n'implique aucun engagement financier de part et d'autre* » note l'accord qui dispose néanmoins que de telles opportunités seront l'objet de « termes additifs » entre les parties. Les deux interlocuteurs se sont réjouis de l'opportunité offerte par la signature de cette convention, la toute première entre une université de l'État brésilien de Bahia et une université d'Afrique centrale. Pour Armand Moyikoua, l'échange d'expériences pourrait toucher plusieurs secteurs de l'enseignement supérieur des deux établissements publics. L'université fédérale de Bahia, fondée en 1946, est en effet classée parmi les universités d'excellence du Brésil. Elle compte trente établissements, parmi lesquels dix Écoles, dix Facultés et dix

Instituts.

Marien-Ngouabi ne disposant pour l'heure que de cinq Facultés, quatre Écoles et deux Instituts pourrait évidemment profiter de l'expertise de sa consoeur dans les filières qu'elle n'a pas encore développées. « *Il n'existe pas une faculté de muséologie à l'université Marien Ngoaubi* », a indiqué, à titre d'exemple, le Pr. Moyikoua, estimant que cet axe pourrait, entre autres, intéresser la coopération entre Brazzaville et Salvador de Bahia.

Le texte souligne toutefois que l'élargissement de l'accord aux facultés, écoles et instituts ou départements des deux universités se fera par avenant précisant les conditions et les domaines spécifiques de chaque partenariat. La partie brésilienne a montré de l'intérêt à soutenir toute initiative des établissements de l'université fédérale de Bahia contribuant au renforcement de la coopération scientifique et culturelle avec l'université Marien-Ngouabi. « *Il s'agit, à travers la recherche, d'œuvrer à rendre notre existence heureuse* », a confié Luiz Rogério Bastos Leal.

Notons que la signature de la convention a eu lieu au siège de l'UFBA (l'université fédérale de Bahia), en présence du ministre-conseiller à l'ambassade du Congo du Brésil, Jacques Obindza, de Lydie Pongault, Conseiller à la Culture aux arts du président de la République et directrice du Musée-Galerie du Bassin du Congo, ainsi que de Graça Teixeira, Pr à l'UFBA et coordinatrice du Musée Afro-brésilien de Bahia.

Gankama N'Siah



L'amphithéâtre de l'université fédérale de Bahia

RÉFLEXION

Pour une nouvelle gouvernance mondiale

Les événements tragiques qui se succèdent sur la rive orientale de la Méditerranée le démontrent clairement : la gouvernance planétaire héritée de la deuxième guerre mondiale est dépassée, obsolète au point de devenir dangereuse pour la paix elle-même. Fondée sur des rapports de forces que l'émergence de la Chine et la renaissance de la Russie ont inversés, assise sur des institutions dont la pesanteur augmente au même rythme que leur efficacité diminue, elle est le reflet d'un monde en voie de disparition. Ce qui, à terme plus ou moins rapproché, engendrera si l'on n'y prend garde de dangereuses tensions au sein de la communauté internationale.

Que ceux qui doutent de la justesse de ce pronostic et qui croient les institutions internationales capables de se réformer de l'intérieur méditent sur les événements qui s'enchaînent depuis deux ans en Afrique et au Moyen-Orient avec les guerres civiles de Libye, du Mali, de Syrie, de Centrafrique, des deux Kivus. S'ils sont hon-

nêtes avec eux-mêmes ils reconnaîtront que le commun dénominateur de ces conflits est l'incapacité absolue dans laquelle se trouve la communauté internationale d'agir pour y mettre fin. Et si, au-delà de l'honnêteté intellectuelle, ils sont quelque peu lucides, ils en tireront avec nous la conclusion que les dérives actuelles de la gouvernance mondiale doivent être rapidement corrigées si l'on veut éviter des crises plus graves encore.

Au cœur du problème se trouve l'Organisation des Nations Unies, cet édifice aussi pesant que coûteux qualifié, non sans prescience, de « *machin* » il y a cinquante ans déjà par le Général de Gaulle. Édifiée au sortir de la deuxième guerre mondiale pour prévenir de nouvelles tragédies planétaires, l'organisation évolue aujourd'hui comme le fit la Société des nations entre les deux guerres. Non seulement elle se montre incapable de concilier les points de vue antagonistes des grandes puissances, mais encore elle aggrave les conflits là où elle intervient comme en témoigne

l'interminable crise qui déchire depuis des années l'Est de la République démocratique du Congo. N'en déplaise à l'armée de technocrates en cols blancs et en robes de soie qui prospère dans les entrailles de la maison de verre, à New-York, elle n'a guère d'influence sur l'Histoire contemporaine et souvent même en aggrave les terribles accidents.

Pour ne citer que cet exemple, l'Onu et son Conseil de sécurité dominé par les superpuissances sont responsables de la tragédie qui se joue dans la partie nord de l'Afrique et qui menace directement aujourd'hui sa partie sud. En laissant les Occidentaux se lancer sans réfléchir dans la folle aventure de la guerre civile en Libye les Nations Unies ont enclenché le processus destructeur qui conduit aujourd'hui les extrémistes islamistes à semer partout le désordre et la désolation. Et si la Russie, la Chine, l'Inde, soutenues par les grandes Nations émergentes, ne s'étaient pas opposées à la réédition de cette erreur en Syrie elles au-

raient provoqué la même dérive au Moyen-Orient.

Il est temps, par conséquent, de s'attaquer enfin à la réforme de l'ONU et des institutions internationales que cette dérive rend aujourd'hui nécessaire, vitale même sans doute pour la paix mondiale. En commençant par l'élargissement des pouvoirs de l'Assemblée générale des Nations unies qui est systématiquement laissée à l'écart des décisions stratégiques et en accompagnant cette ouverture par le rééquilibrage du Conseil de sécurité qui, pour l'instant, est un outil de pouvoir entre les mains de « Grands » qui représentent à peine le tiers de la communauté humaine.

Si ce double changement n'est pas très vite effectué l'institution sombrera dans le désordre. Comment, en effet, les peuples émergents pourraient-ils accorder la moindre crédibilité à une institution qui ne reflète pas les réalités présentes de la planète Terre et ne sert en définitive que les intérêts des puissants ?

Jean-Paul Pigasse